





Sommaire

 ΠI

RAPPORT MORAL PAR LOUIS GALLOIS, PRÉSIDENT	04
Les actions de la Fédération des acteurs de la solidarité	
HIVER	08
PRINTEMPS	18
ÉTÉ	29
AUTOMNE	34
PERSPECTIVES 2017 PAR FLORENT GUÉGUEN, DIRECTEUR GÉNÉRAL	48

Rapport Moral 2016

PAR LOUIS GALLOIS,PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ

«L'année 2016 a été très intense pour la Fédération et les associations de solidarité engagées en faveur de l'accès aux droits, de l'insertion et de la citoyenneté des personnes en difficulté. Malgré une légère diminution du nombre de demandeurs d'emploi, les difficultés d'accès à l'emploi des personnes les moins qualifiées et le maintien d'un chômage de longue durée «structurel» qui touche plus de 2,5 millions de nos concitoyens restent une matrice de l'exclusion dans le pays. Dans le même temps, la précarité liée aux difficultés d'accès et de maintien dans le logement ne recule pas: si la production de logements sociaux a progressé pour atteindre 130 000 logements construits en 2016, le nombre de logements très sociaux (PLAI) plafonne à 30000 unités, un engagement trop faible pour faire reculer le mal-logement qui touche près de 4 millions d'habitants. À l'évidence, c'est toute la chaine de l'hébergement au logement qui est aujourd'hui bloquée avec un 115 qui ne répond qu'à une demande d'hébergement sur deux en movenne sur l'année. selon le baromètre de la Fédération, et 1,8 million de demandeurs en attente d'un logement social.

La crise migratoire qui touche l'Europe depuis 2015 pèse également sur les difficultés d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement, particulièrement dans les grandes métropoles et dans le Nord Pas-de-Calais. L'insuffisance des capacités de premier accueil et d'hébergement pour les personnes migrantes et réfugiées a entamé les aspects positifs de la réforme de l'asile votée en 2015 dont les moyens n'ont pas été à la hauteur des enjeux face au nombre de personnes et des engagements internationaux de la France. Nos

adhérents ont souvent été en première ligne pour accueillir en urgence les personnes en sortie de campement à Calais, comme à Paris, en ouvrant plusieurs milliers de places d'hébergement ou de mise à l'abri sur l'ensemble du territoire national.

Dans ce contexte difficile, l'engagement de la Fédération, de ses associations régionales et de ses adhérents a été constant pour garantir l'accès aux droits et défendre les principes de nondiscrimination, de solidarité et de citoyenneté.

Pour améliorer l'accès aux minima sociaux, la Fédération s'est fortement engagée pour lutter contre le non-recours aux prestations et la stigmatisation des allocataires. Après avoir soutenu et participé en 2015 à la mise en œuvre de la prime d'activité - dont le taux de pénétration supérieur à 50 % dès la première année dépasse les estimations initiales - la Fédération n'a cessé de défendre en 2016 une réforme ambitieuse des minima sociaux autour des principes de simplification, d'automatisation, d'unification et d'ouverture aux ieunes. À cette réforme attendue, s'aioute le refus de toute forme de stigmatisation des bénéficiaires. Ainsi la Fédération s'est fermement opposée à la décision du département du Haut-Rhin de conditionner le versement du RSA à une activité bénévole exercée sous la menace d'une suspension, une délibération entachée d'illégalité selon le juge administratif. Elle a élaboré, pour son Congrès national à Dijon, une proposition de création d'un revenu minimum décent à travers la fusion des minima sociaux que nous allons défendre tout au long des échéances électorales à venir. •••



••• La situation des jeunes reste préoccupante avec un taux de chômage deux fois supérieur au reste de la population et une pauvreté endémique. La garantie jeunes, dont nous avions soutenu le principe dès l'élaboration du plan pauvreté, a connu une montée en charge positive en 2016 avec près de 100000 jeunes sans formation ni ressources qui bénéficient d'un accompagnement et d'une allocation. Nous devrons soutenir la généralisation de cette mesure en veillant à ce que les jeunes les plus éloignés de l'emploi y aient effectivement accès. Pour que le droit à l'éducation-formation tout au long de la vie, que nous défendons depuis plusieurs années. devienne une réalité concrète, nous devons veiller à ce que chacun puisse ouvrir son Compte personnel d'activité et que les droits à la formation soit renforcés pour les chômeurs les moins qualifiés. Le plan de formation de 500000 chômeurs lancé en 2016 par le Président de la République commence à produire des effets positifs même si la proportion de chômeurs de longue durée bénéficiant d'une formation (20 %) y est encore trop faible.

L'insertion par l'activité économique qui emploie 130 000 personnes est un formidable levier d'accès à l'emploi pour les personnes qui n'accèdent pas directement au marché du travail ordinaire. L'activité des chantiers d'insertion, des associations intermédiaires, des entreprises d'insertion et des écoles de production est aussi un vecteur de développement social et économique local dans les territoires en difficulté marqués par le chômage et la disparition des emplois industriels ou agricoles. Pour ces raisons, la Fédération défend le doublement des postes d'IAE en ciblant

les territoires les plus touchés par le chômage de longue durée, en lien avec les schémas de développement économique des régions. Nous devons également rester vigilants face au désengagement de certains départements lié au financement des chantiers et plus globalement à l'accompagnement des allocataires du RSA dans leur parcours d'insertion.

La Fédération a aussi fortement contribué au développement des expérimentations locales d'innovation sociale avec le programme SEVE (en partenariat avec la DGEFP, le FSE et la Fondation de France) engagé dans trois régions pilotes (Centre Val-de-Loire, Occitanie et PACA) avec 16 SIAE formées à la médiation active pour le retour à l'emploi, c'est à dire la prospection d'emploi et l'accompagnement des personnes en emploi ordinaire. À l'initiative d'ATD Quart Monde et sous l'impulsion d'une loi votée à l'unanimité par le Parlement, la Fédération s'est aussi engagée en 2016 dans la mise en œuvre et le co-pilotage de l'expérimentation « Territoires Zéro chômeurs » visant à proposer à tous un emploi en CDI par la création d'Entreprise à but d'emploi (EBE). Aujourd'hui limitée à 10 territoires, nous devrons soutenir son développement en tenant compte de l'évaluation de cette première phase.

Sur le front de l'accès au logement et à l'hébergement, la Fédération a défendu la mise en œuvre d'une politique d'accès direct au logement des sans-abri à l'occasion d'Assises nationales organisées en début d'année 2016. Face à l'augmentation des demandes d'hébergement, l'État a dû à nouveau renforcer le •••

FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ 🐌 RAPPORT ANNUEL 2016 FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ 🐞 RAPPORT ANNUEL 2016

2016





«L'accueil des migrants et l'accompagnement des demandeurs d'asile a fortement mobilisé la Fédération et les associations de solidarité tout au long de l'année 2016.»

••• parc d'hébergement d'urgence (40 000 places créées sur le quinquennat) sans mettre fin à la gestion saisonnière de l'hébergement. Avec la volonté d'améliorer les conditions d'hébergement et d'accompagnement des personnes et de privilégier l'accès direct au logement chaque fois que cela est possible, la Fédération s'est investie au côté de la DGCS et de la DIHAL dans le plan de sortie des ménages à l'hôtel, dans l'accompagnement de l'unification des SIAO et dans l'étude nationale des coûts dans l'hébergement (ENC). Confrontée à la remise en cause du principe d'accueil inconditionnel dans de nombreux territoires. la Fédération a joué tout son rôle de veille sociale, d'interpellation et d'accompagnement des adhérents mis en difficulté par des instructions contraires au code de l'action sociale et des familles. Elle a obtenu pour l'hiver 2016-2017 la pérennisation de 5000 places hivernales afin de limiter le nombre de remises à la rue des personnes au printemps. En relançant une commission nationale «Maraudes et équipes mobiles » en partenariat avec la Fédération des Samu sociaux, la Fédération a réinvesti le champ des acteurs qui vont au contact direct des personnes à la rue avec la volonté de valoriser ces interventions, de professionnaliser les acteurs et de définir un cadre éthique commun. Une journée nationale, organisée conjointement avec la Fondation Abbé Pierre, sur les accueils de jour a permis de partager un plaidover politique en faveur de ces services qui sont en première ligne de la grande pauvreté. Mais la crise de l'hébergement et la priorité donnée par les pouvoirs publics à l'urgence ne nous ont pas permis de généraliser le principe du logement d'abord et la fin des parcours en escalier malgré des expérimentations réussies. C'est l'un des principaux enjeux des années à venir.

L'observation sociale, dans un contexte de diversification des situations de pauvreté est également un enjeu essentiel pour la Fédération et ses adhérents. La Fédération accompagne dans ce sens le travail engagé par l'État de mise en place d'un logiciel unique SI SIAO pour les 115-SIAO en posant des principes méthodologiques et éthiques (encadrement des transmissions d'information, anonymisation et récupération des données) qui doivent être respectés et conformes aux préconisations de la CNIL. Elle devra obtenir l'accès aux données nationales qui seront issues de ce logiciel pour poursuivre ses missions d'observation de la pauvreté liée aux difficultés d'accès et de maintien dans le logement.

L'accueil des migrants et l'accompagnement des demandeurs d'asile a fortement mobilisé la Fédération et les associations de solidarité tout au long de l'année 2016. Avec 85 000 demandeurs d'asile et le développement des campements à Calais et Paris, les personnes et les associations qui les accompagnent ont été confrontées à de multiples difficultés: saturation des plateformes de premier accueil dans les métropoles, pénurie de places CADA (malgré l'ouverture de 20 000 places durant le quinquennat), rupture du principe d'inconditionnalité de l'accueil en particulier pour les personnes déboutées ou sous statut Dublin, manque de moyens en faveur de l'intégration... Pour autant les associations ont su faire face et ouvrir en quelques mois près de 10 000 places en centres d'accueil et d'orientation (CAO) pour sortir les personnes des campements indignes et les mettre à l'abri. Reste que la France est loin d'être en capacité de proposer à tous les demandeurs d'asile des conditions matérielles d'accueil •••

FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ & RAPPORT ANNUEL 2016





••• et d'accompagnement dignes et conformes aux obligations légales. Pour y répondre, nous avons demandé un plan national d'accueil et d'intégration des migrants et réfugiés mobilisant l'ensemble du territoire national ainsi qu'une politique européenne coordonnée assumant l'accueil des personnes fuyant la guerre et l'extrême pauvreté.

L'accès aux soins et la lutte contre les inégalités sociales de santé ont également été au cœur des mobilisations fédérales en 2016. Après l'adoption en janvier de la loi de santé publique, la Fédération s'est mobilisée autour de plusieurs axes: la lutte contre les refus de soins avec la création d'un observatoire en ligne, l'élaboration d'un plaidoyer en faveur de l'accompagnement des personnes ayant des problématiques de santé mentale, la participation à la Mad pride.... Nous faisons aussi de la réduction du non-recours aux soins une priorité en formulant, avec nos partenaires, des propositions de simplification et d'automatisation de l'accès à la CMU-C, de fusion de celle-ci avec l'AME ou encore de développement des maisons de santé pour lutter contre les déserts médicaux. Nous devrons veiller à préserver les acquis de la loi comme le tiers payant généralisé ou la mise en place des commissions territoriales de santé dans un contexte qui pourrait se durcir sur l'accès aux soins des plus précaires.

L'année 2016 a également consacré la participation des personnes accompagnées aux politiques publiques et associatives avec la publication d'un décret donnant une existence règlementaire aux conseils consultatifs national et régionaux. La Fédération a contri-

bué activement à sa rédaction et accompagne un grand nombre des conseils régionaux. Ce travail est l'aboutissement d'un long engagement en faveur de la reconnaissance du pouvoir d'agir des personnes qui devra s'intensifier dans les mois et années à venir.

Enfin, l'année 2016 restera marquée par le changement de nom de notre organisation devenue Fédération des acteurs de la solidarité, adopté en Assemblée générale. Un nom plus compréhensible pour les non spécialistes et qui représente bien notre identité, nos valeurs et nos activités après 60 années au service des personnes et des politiques de solidarité. La fusion des associations régionales pour se conformer à la nouvelle carte des régions françaises est également un changement important qui a beaucoup mobilisé en 2016 les administrateurs régionaux et les équipes de salariés en région. Je veux saluer l'engagement de toutes et tous pour la réussite de ce processus qui ne pourra que renforcer notre représentation sur les territoires.

Notre Congrès Fédéral s'est tenu début 2017, nous en reparlerons dans le Rapport moral de 2017. Mais il a fait l'objet d'une intense préparation collective en 2016, associant plus largement les associations régionales et nos adhérents. Le thème retenu, celui de la solidarité, visait à montrer que celle-ci n'est pas un coût pour le pays mais un investissement dont tous bénéficient. Un pays solidaire, moins inégalitaire, c'est un pays plus démocratique, plus solide car il peut compter sur sa cohésion, plus confiant, plus ouvert, bref, un pays où chacun vit mieux.»



Le plan emploi contre le chômage de longue durée

François Hollande avait annoncé, dès la fin ont insisté sur la nécessité que les forma- samen et que la garantie des loyers prévue de l'année 2015, qu'un nouveau plan pour tions financées soient suffisamment lon- par la loi ALUR soit réellement universelle. l'emploi serait lancé quelques semaines gues pour avoir un impact sur le parcours Enfin, elles ont appelé le Président de la plus tard. Il aurait deux priorités: la formation des personnes, s'adressent notamment aux République à soutenir l'économie sociale professionnelle des demandeurs d'emploi et demandeurs d'emploi de longue durée et et solidaire pour la création d'emplois, et à l'aide à l'embauche dans les TPE et PME. La s'appuient sur les dispositifs liant la forma-créer un compte personnel d'activité ambi-Fédération des acteurs de la solidarité et ses tion à des situations de travail (notamment tieux pour donner aux personnes les droits partenaires - Emmaüs France, Coorace, l'As- l'insertion par l'activité économique), dont nécessaires à leur insertion sociale et prosociation des paralysés de France, le Mou- l'efficacité est supérieure à une approche fessionnelle. vement national des chômeurs et précaires, plus scolaire pour des chômeurs de longue Le 18 janvier, le Président de la République le collectif Alerte, Solidarités nouvelles face durée. Pour lutter contre les freins qui me- annonçait un plan visant entre autres à au chômage - ont adressé leurs propositions nacent l'accès ou le maintien dans l'emploi. former un million de demandeurs d'emploi les associations ont aussi demandé que soit dans l'année. Fin 2016, cet objectif était at-Rappelant l'enjeu que représente l'accès à poursuivi le plan de lutte contre le chômage teint, et plus de 300000 demandeurs d'emla formation des demandeurs d'emploi, ils de longue durée lancé par François Reb-ploi de longue durée avaient été formés.

LANCEMENT DE LA PRIME D'ACTIVITÉ

En France, 7,5 % des travailleurs sont pauvres. Pour lutter contre cette précarité, le gouvernement, poussé par la Fédération des acteurs de la solidarité, a lancé en janvier la prime d'activité, fusion du RSA activité et de la prime pour l'emploi. Pour assurer une bonne information des allocataires potentiels et éviter le non-recours à ce droit, la Fédération a relayé les outils et simulateurs de la CNAF et de la MSA. Avec succès: fin 2016, le taux de non-recours était inférieur à 30 %.

Une nouvelle

Dix mois auront été nécessaires pour que les parlementaires et le gouvernement parviennent à trouver un accord sur une nouvelle loi santé dite loi de ganisme indépendant. En attendant la mise en œuvre de ces commissions, et afin de faire valoir le droit des personnes en matière de refus de soins,

trait la place des professionnels des secteurs sociaux et médico-sociaux comme acteurs à part entière du sys-

du plan hébergement logement des (ODSE) et le Secours catholique, s

réseau au sein de la Conférence natio-leurs acquis. nu des décrets d'application de la loi quelques regrets persistent en matière de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

territoriales de santé.

Alors qu'un spécialiste sur cinq refuse de soigner les patients bénéficiaires de la CMU-C, la loi santé prévoit la création de commissions d'évaluation des pratiques de refus de soins, qui ont été confiées aux Ordres plutôt qu'à un or-

s'assurer que cette loi n'oublierait pas rendre plus visibles leurs difficultés

Grâce à une collaboration avec d'autres création de la Protection universelle associations de solidarité, dont la Fédération Addiction, l'Uniopss, et Médecins du Monde, des avancées notables ont été obtenues comme l'intégration de solidarité, dont la Féderation, qui remplace la CMU et doit simplifier les démarches des ayants droit, la Fédération, l'Observatoire du droit à la santé des étrangers dans la loi, proposé par l'ANPCME, la FNAPSY, l'UNAFAM et la Fédération des acteurs de la solidarité.

Cependant, malgré la mobilisation du décret relatif aux conditions d'obtention de la PUMa pour les personnes étrangères en situation régulière, pour que celles-ci conservent

> Au-delà de la lutte contre les refus de soins, la Fédération plaide également en faveur d'un véritable accès à l'assurance maladie pour tous.



IMMIGRATION: NON À LA **DÉLATION!**

En janvier, 34 associations se sont rassemblées sous l'impulsion de la Fédération pour demander la suppression 25 du projet de loi de maîtrise de l'immigration. Des articles ouvrant une brèche dangereuse sur la dénonciation des étrangers et la levée du secret professionnel dans des secteurs essentiels de la vie citoyenne comme la santé, l'école, l'emploi ou encore le social, et mettant à mal l'intégration des personnes titulaires de titre de séjour dans leur pays d'accueil. En dépit des propositions d'amendements présentées par la Fédération et le secteur associatif. ces articles ont été adoptés lors de la promulgation de la loi relative aux droits des étrangers en France le 7 mars 2016.

RHÔNE-ALPES

Accompagner les personnes en situation d'addictions

La Fédération Rhône-Alpes, l'ANPAA et la Fédération Addiction matique «précarité addiction». Après la phase de formation, l'enjeu s'associent, avec le soutien de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, pour est d'améliorer la prise en compte des besoins des personnes avec favoriser la prise en charge et l'accompagnement des personnes en des conduites addictives dans les structures. Des associations se situation d'addiction par les associations du réseau. En 2016, plus sont, par exemple, engagées dans la mise en œuvre de séjours de 85 professionnels des centres d'hébergement et des accueils de ressources en addictologie, d'autres dans le développement de de jour de la région ont été formés pendant quatre jours à la problé-

projets comme l'alternative à la manche.



Des Assises nationales pour l'accès au logement

Pour la deuxième année consécutive, la Fédération des acteurs de la solidarité a organisé ses Assises pour l'accès au logement des personnes sans-abri et mal-logées afin de dresser l'état des lieux de la politique de sortie de l'urgence, interpeller l'opinion publique et formuler des propositions d'évolution aux pouvoirs publics et à ses adhérents. Les 26 et 27 janvier, plus de 400 représentants du réseau - directeurs d'établissements et de services, travailleurs sociaux mais aussi personnes accompagnées et bénévoles – et de leurs principaux partenaires - bailleurs sociaux, collectivités territoriales et services de l'État – se sont réunis à Paris pour débattre des leviers susceptibles de

garantir l'effectivité du droit à un habitat décent et indépendant pour tous. Cinq temps • la mise en débat du Pacte au sein de forts ont rythmé l'événement:

- la présentation des résultats d'une enquête réalisée par la Fédération dans ment de la fin de la gestion saisonnière et urgentiste de l'hébergement;
- la proposition d'un nouveau Pacte pour l'accès au logement structuré autour de quatre engagements prioritaires: garantir l'accès à un «chez soi» digne, programmer des logements et des hébergements adaptés aux besoins des personnes et des territoires, prévenir les expulsions locatives et solvabiliser les ménages et mettre
- en œuvre un accompagnement adapté;
- tables-rondes politiques réunissant les principaux acteurs institutionnels du sec-
- 18 départements pour évaluer l'avance- la capitalisation de pratiques européennes avec la participation de porteurs de projets écossais et allemands investis dans des initiatives de type «Logement d'abord»;
 - le partage d'expériences et la co-construction de recommandations au sein de dix ateliers thématiques consacrés notamment à l'accès direct au logement, à l'accueil des réfugiés, à l'inconditionnalité de l'accueil, au non-recours aux droits ou encore à l'accompagnement à la santé.

■ BRETAGNE

Point d'info sur la nouvelle organisation des SIAO

de la loi ALUR ont incité la Fédération Bretagne a organiser, le 14 SIAO, la possible évolution des missions proposées par les points janvier, une demie journée d'information et d'échanges à destina- d'accueil et d'information sont autant de points qui ont suscité de tion des adhérents afin de les aider à mieux cerner les enjeux de vifs questionnements.

contours et des effets directs induits par cette nouvelle organisa- d'un même niveau d'information

La réunion a ainsi permis de répondre à de nombreuses interroga-Une trentaine de personnes ont assisté à la présentation des tions et de s'assurer que l'ensemble des adhérents a pu bénéficier

bénévolat forcé





Ces citoyens privés

À l'occasion de la 2º édition des Assises pour l'accès au logement des sans-abri organisées par la Fédération, et alors que près de 900 000 personnes sont encore privées de logement personnel en France, le dossier du numéro 12 du magazine F était consacré à l'habitat. Il mettait en exergue la difficulté des associations, de plus en plus confrontées à des contraintes financières et administratives, à répondre aux besoins croissants. Un dossier complété par un cahier central dédié au fonctionnement des centres d'hébergement et de réinsertion sociale. perception du RSA à la réalisation d'une activité bénévole de sept heures par semaine. La Fédération a dénoncé cette décision, illégale et indigne. Si la loi prévoit que l'allocataire du RSA s'engage dans un parcours d'insertion, son contrat d'engagement réciproque doit être en effet librement consenti et individualisé, bien loin d'un bénévolat obligatoire pour tous. Ce conditionnement alimentait aussi la stigmatisation et les souffrances des personnes en précarité. en les rendant responsables de leur état et débitrices envers la collectivité. Cette décision dénaturait enfin le bénévolat, rendu obligatoire, les personnes refusant de l'exercer étant menacées d'une suspension de l'allocation. La lutte contre ce contrôle social agressif des pauvres a hélas rythmé l'année 2016 et risque de continuer en 2017.

MOBILISATION CONTRE LA DÉGRESSIVITÉ DE L'INDEMNISATION CHÔMAGE

À l'occasion de la renégociation de la convention Unedic sur l'assurance chômage, des hypothèses de diminution des montants ou de la durée de l'indemnisation chômage ont été présentées dans un rapport gouvernemental. Le 11 février, huit associations de solidarité et de défense des chômeurs et précaires, dont la Fédération des acteurs de la solidarité, ont alerté, via un communiqué de presse, les partenaires sociaux et le gouvernement sur les conséquences catastrophiques qu'auraient ces décisions sur les conditions de vie et les possibilités de retour à l'emploi des allocataires. Elles ont aussi rappelé que la réduction du déficit de l'Unedic ne pouvait se faire sur le dos des ménages frappés par la crise économique et la pénurie d'emplois.

AQUITAINE

Le soutien à la parentalité comme levier à la création d'emplois



Une cinquantaine de professionnels, de mères, d'enfants se sont réunis le 2 février à l'initiative de l'association régionale d'Aquitaine pour échanger autour des questions de la parentalité, en vue de favoriser la remise en emploi et d'améliorer les conditions de vie des personnes. Une enquête, menée par la Fédération, et plusieurs expériences locales démontrent en effet que le soutien à la parentalité est un gisement d'emplois avec une véritable utilité sociale, au cœur d'un territoire. Aider à l'insertion sociale et professionnelle des familles, permettre la conciliation entre vie familiale et professionnelle est donc un enjeu majeur, qui a aussi un impact essentiel en faveur des enfants et de leur insertion sur le plus long terme. Soutenir la parentalité est un vecteur de lutte contre l'exclusion sociale et un levier de création d'emplois.

FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ N RAPPORT ANNUEL 2016 FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ : BAPPORT ANNUEL 2016

Service civique : la Fédération s'engage !

agréée par l'Agence du service civique (ASC) soutenir des actions de médiation en santé, d'accueillir des volontaires via l'intermédia-

L'agrément de la Fédération permet ainsi aux adhérents d'accueillir un ou des volontaires âgés de 18 à 25 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap) pour une durée de 8 mois, 24 heures par semaine et pour l'une des 13 missions d'intérêt général définies par la Fédération telles que : participer au développement et à la promotion de la participation des personnes accompagnées veloppement de projets dans le domaine du sport ou de la culture; sensibiliser à la mise sensibilisation à la culture française, l'utili- vices et de paiement) et la contractualisation universel accessible à tous.

en situation de précarité et leur environne- et assure l'interface avec l'ASC.

Depuis le 15 février, la Fédération est agréée par l'Agence du service civique

de la citoyenneté, à la promotion et au dédération (Fédération Ile-de-France pour les structures ayant leur siège en lle-de-France; La Fédération est également mobilisée au en œuvre d'actions environnementales et de le siège national pour toutes les autres rédéveloppement durable, à la découverte de gions) prend en charge la gestion adminisla culture des autres : soutenir l'accès aux trative (mise en ligne des offres de mission nombreuses organisations impliquées dans droits pour lutter contre le non-recours, aider sur le site de l'ASC, déclaration de la mis- l'accueil et l'accompagnement de volonà l'apprentissage de la langue française et la sion à l'ASC, notifications à l'Agence de ser-taires, pour promouvoir un service civique

(contrat d'engagement, convention de mise à disposition, charte pour un service civique pour permettre aux structures adhérentes permettre la connaissance et l'appropriation de qualité). La Fédération met également de de son territoire de vie, ou encore faciliter le la documentation et des outils développés à lien entre structures d'accueil des personnes disposition de l'ensemble de ses adhérents,

> Dans toutes ses communications et ses interventions, ses documents contractuels, sa charte «pour un service civique de qualité», la Fédération rappelle les fondamentaux pour un service civique de qualité, tels que la démarche d'engagement volontaire au service de l'intérêt général, la complémentarité avec l'action des salariés (pas de substitution au salariat), des stagiaires et des bénévoles, et l'expérience de mixité sociale. sein de la plateforme inter-associative du service civique, un collectif regroupant de



« Cet engagement m'a apporté de la maturité, des capacités d'organisation.»

De mai à décembre 2016, Justine a été volontaire en Service civique dans un groupe d'entraide mutuelle, dépendant de l'association Coallia.

« Pour moi, ce n'était pas une découverte du milieu professionnel, parce que j'ai fait pas mal de petits boulots pendant mes études, comme serveuse ou vendeuse. Mais cet engagement m'a apporté de la maturité, des capacités d'organisation, et m'a surtout permis de découvrir un secteur différent, un public que je ne connaissais pas. Ca reste une très bonne expérience, qui aide à s'orienter, à trouver ce qui nous correspond, ou pas, c'est un bon compromis entre le stage et le contrat salarié. Ce qui est bien, c'est aussi que c'est un engagement de 24 heures par semaine, donc ça laisse le temps de faire autre chose à côté: faire des études ou chercher du travail. C'est vraiment adaptable et accessible à tous.»



La situation indigne que représentait le la part des associations, dont la Fédération maintien des migrants au sein de la Lande des acteurs de la solidarité. de Calais a forcé les associations de so- Dans une lettre ouverte et collective adrestion des migrants vers des lieux dignes et des migrants.

lidarité à dénoncer les conditions de vie sée le 18 février à Bernard Cazeneuve, dans lesquelles étaient maintenus les mi- alors ministre de l'Intérieur, elles ont dénongrants, en présence d'enfants, parfois non cé, non pas le principe du démantèlement accompagnés pendant plusieurs mois. de la Lande de Calais, mais son manque de Les craintes des associations ont été en de-Calais de raser la jungle de Calais dans sonnes vers des solutions alternatives, au des délais très courts et sans visibilité, no- risque de voir se reconstituer des campetamment en termes de capacité d'orienta- ments et de fragiliser encore plus la situation

adaptés, a fait l'objet de vives critiques de Cette lettre ouverte n'a cependant pas pu qu'en octobre 2016.

empêcher le démantèlement de la zone sud de la Lande début mars 2016. Les migrants ont été ainsi orientés vers les 102 centres d'accueil et d'orientation (CAO) ouverts dans la précipitation sur l'ensemble du ter-

Cependant, l'annonce de la préfète du Pas- préparation pour une orientation des per- partie confirmées puisque, selon l'enquête qu'a réalisé la Fédération, 25 % des migrants hébergés sont repartis sans laisser d'adresse, revenant parfois au sein de la Lande qui n'a été définitivement démantelée

AL SACE

Bras de fer face au désengagement du conseil départemental

Fin janvier, le conseil départemental du Bas-Rhin a pris la dé- et surtout les publics accueillis et accompagnés. cision brutale et unilatérale de se désengager du financement de L'association régionale de la Fédération en Alsace a très vite réagi l'hébergement d'urgence, en enlevant 640000 euros aux associa- en interpellant le président du département, l'Eurométropole et le tions. Cette ligne budgétaire du département permettait également préfet, pour une concertation afin de trouver des solutions durables. de financer les accueils de jour, de la stabilisation et des services Grâce au relais important de la presse nationale et locale, des réud'accompagnement social.

mental a ainsi mis en péril une dizaine d'associations, leurs salariés la liquidation d'une association.

nions de travail ont permis de dégager certaines pistes budgétaires. En invoquant la répartition des compétences, le conseil départe- Toutefois, le manque n'a pas été couvert et a, entre autre, précipité

FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ : BAPPORT ANNUEL 2016 FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ ** RAPPORT ANNUEL 2016

Lue accuei des familles au sein du réseau?



véritablement pris en compte par les la Fédération.

acteurs institutionnels et associatifs notamment dans le cadre de l'élaboration des schémas départementaux de services aux familles.

Les résultats de l'enquête démontrent que l'accueil des familles au sein du réseau est très représenté, ce qui montre 'évolution des publics au sein des associations membres de la Fédération. L'enquête identifie aussi les freins des familles pour accéder à un dispositif d'accueil collectif pour leurs enfants de moins de trois ans. Ils sont classés raires inadaptés, délais d'attente trop longs, critères d'attribution en priorité aux personnes actives, raisons financières et difficultés liées à la confiance des parents pour faire accueillir leur

En février, la Fédération a publié les L'enquête formule ainsi des préconirésultats d'une enquête réalisée auprès sations, tant à l'égard du réseau qu'à des associations de son réseau. L'ob- l'égard des pouvoirs publics, pour que jectif était d'identifier la manière dont la situation des enfants en situation es structures accueillent les enfants et de précarité sociale et de leur famille en place des actions d'accom-soit véritablement prise en compte par ent à la parentalité mais éga- les acteurs intervenant autour de ces lement de cerner plus précisément les questions. L'intégralité de l'enquête besoins de ce public pour qu'ils soient est consultable sur le site internet de



VOUS AVEZ DIT «PARENTALITÉ»?

Dans le cadre de la convention de partenariat signée avec la CNAF. la Fédération a proposé une journée nationale intitulée «Comment répondre aux besoins des familles en situation de précarité?» le 3 mars à Valenciennes. Cette journée à notamment permis de présenter les résultats de l'enquête réalisée par la Fédération et d'illustrer la manière dont les acteurs du territoire s'en emparaient pour mettre en place leurs outils de programmation.

115: ALERTE SUR LA **SITUATION DES FEMMES ET DES FAMILLES**

En mars, dans son baromètre 115 synthétisant les demandes et réponses faites au numéro d'urgence au cours du mois de **février** dans 45 départements et à Paris, la Fédération s'inquiétait de la forte hausse des demandes de femmes seules qui cherchaient un toit pour la nuit et qui n'en trouvaient pas faute de places disponibles. La situation était également alarmante pour les familles, dont le taux de non-attribution atteignait 58%. Face à ces constats, la Fédération a réitéré ses demandes d'une loi de programmation pluriannuelle de construction de logements sociaux et d'hébergements stables afin de proposer des solutions de logements à la fois dignes et pérennes aux personnes, et particulièrement aux plus vulnérables à la rue: les femmes et les enfants.



PAYS DE LA LOIRE

Quand les parents prennent la parole

L'action de théâtre forum «Concilier vie familiale et projet d'insertion» réalisée à Nantes fin 2015 a été déclinée à Angers en 2016 avec le soutien de la CAF 49. Un groupe composé de parents s'est réuni pour réfléchir à des solutions pour améliorer le quotidien et l'accompagnement proposé aux familles. Pour la séance publique, le 29 février, le groupe de participants nantais était présent, croisant ainsi les regards. Le livret de restitution de l'action est disponible auprès de la Fédération Pays de la Loire.

Une enquête sur les CAO en demi-teinte

Depuis octobre 2015, les ministres de l'Inté- ainsi que celui des personnes qui y vivent rieur et du Logement ont œuvré à la mise en restant à construire. Afin de dresser un état place de centres d'accueil et d'orientation des lieux, la Fédération a donc lancé la predu sud de la jungle. Selon la circulaire du 9 personnes sur leur lieu d'arrivée qu'aux novembre 2015, ces centres d'hébergement associations gestionnaires qui manquaient devaient offrir un « temps de répit » afin que de visibilité et de coordination territoriale

(CAO) répartis sur l'ensemble du territoire mière enquête sur ce dispositif entre le 28 métropolitain. Ces CAO ont eu pour objec- janvier et le 15 février 2016. Les princitif d'accueillir temporairement les migrants paux constats de cette enquête ont montré de Calais évacués lors du démantèlement le défaut d'informations fournies tant aux les exilés puissent reconsidérer leur projet pour la mise en place de ces structures, migratoire, qu'ils soient ou non demandeurs ouvertes bien souvent en urgence et sans d'asile, avant d'être orientés vers des dispo- réelle visibilité sur leur fermeture. L'enquête sitifs adaptés à leur situation. Ces centres a également démontré que les sorties de autre type d'orientation. L'intégralité de l'enont été ouverts en urgence, leur locali- ces dispositifs vers des dispositifs plus quête est consultable sur le site internet de sation, leur fonctionnement et leur avenir adaptés (DNA ou dispositif d'hébergement la Fédération.

Afin de dresser un état des lieux. la Fédération a lancé la première enquête sur ce dispositif entre le 28 januier et le 15 féurier 2016.

de droit commun) restaient assez faibles et que les CAO accueillaient des enfants et des réfugiés qui auraient dû bénéficier d'un



RENFORCER LES PARTENARIATS ENTRE ASSOCIATIONS **ET BAILLEURS SOCIAUX**



Dans la continuité des travaux initiés en janvier 2015, l'Union sociale pour l'habitat (USH) et la Fédération ont organisé une journée de travail partenariale le 11 mars afin que les représentants régionaux des deux mouvements puissent construire des propositions communes pour favoriser l'accès et le maintien au logement de ménages défavorisés. Les échanges se sont notamment appuyés sur la capitalisation et l'analyse d'une dizaine d'initiatives inspirantes rassemblées au sein d'un recueil destiné aux adhérents des deux réseaux. Deux thématiques ont fait l'objet d'une attention particulière: le rôle des SIAO dans l'accès au logement d'une part, et les parcours résidentiels de ménages en difficulté dans le parc HLM de l'autre. Les deux organisations se sont accordées sur la nécessité de développer l'accès rapide au logement des personnes sans domicile, en mobilisant différents statuts d'occupation susceptibles d'évoluer dans le temps et des formes d'accompagnement social adaptées.

AQUITAINE

Une passerelle entre acteurs de l'addictologie et secteur social

Cette journée a été l'occasion de revenir sur la présentation du quide national des deux fédérations pour encourager les initiatives communes.

Le 14 mars, une journée régionale « Addiction, Précarité, Insertion » a été organisée par la Fédération Addiction en partenariat avec l'association régionale d'Aquitaine. Elle a réuni plus de 140 personnes à Biarritz. Son but était de proposer des échanges entre acteurs de l'addictologie et du secteur social, en particulier de l'hébergement et de l'insertion, afin de dégager des expériences de pratiques décloisonnées et coordonnées, et de construire des démarches d'accompagnement en limitant les ruptures.

Cette journée a été l'occasion de revenir sur la présentation du guide national des deux fédérations pour encourager les initiatives communes entre les secteurs de la précarité et de l'addictologie. Des acteurs de l'hébergement ou encore de l'IAE ont ainsi présenté leurs problématiques de terrain. Des interventions plus généralistes ont permis de mettre en lumière le lien entre consommation, addictions et conséquences pour la personne lors de son accompagnement et donc des postures à favoriser pour améliorer leur accompagnement.



AQUITAINE

Un forum de l'emploi pour tous

Le 22 mars, 102 personnes se sont retrouvées pour parler de l'emploi sous tous ses aspects. Organisé sous forme de forum de l'emploi autour de quatre ateliers, ce Conseil régional des personnes accueillis ou accompagnées (CRPA) a permis aux participants de recueillir des informations, débattre et trouver des pistes de recommandations pour chaque thématique. En discutant des bilans de compétences, du droit à la formation, de la mobilité dans l'emploi, ils ont pu évoquer leurs difficultés et proposer des actions concrètes. Les participants ont également pu travailler sur leur posture lors d'un entretien d'embauche et échanger avec plusieurs employeurs (IAE, artisans, entreprises classiques...) pour prendre en compte les attentes des entreprises. Un pas de plus vers l'emploi durable pour toutes et tous.



UN SITE INTERNET DÉDIÉ À LA **PARTICIPATION**

En mars, a officiellement été lancé le site internet dédié au Conseil national des personnes accueillies ou accompagnées (CNPA), et à ses déclinaisons régionales (CRPA). Un travail de longue haleine, co-construit à la demande des membres des CRPA et du CNPA. Organisé autour de cinq onglets de navigation, le site a pour objectifs de présenter et faire connaître les actions et réflexions que les CRPA et le CNPA mènent en région et au national; de permettre les échanges entre les différents acteurs, personnes accompagnées, intervenants sociaux, bénévoles, services de l'État, élus...; de suivre l'actualité de ces instances ou encore de faciliter les contacts entre les conseils. Une journée nationale de formation à la prise en main du site a été organisée le 19 février 2016. Les CRPA et le CNPA alimentent aujourd'hui régulièrement les différentes rubriques du site : http://www.ccpa-ccrpa.org/

La Fédération au 3e forum des ONG en Russie

actions déjà mises en place à l'étranger.

À l'invitation de l'ambassade de France en nécessitant d'être enregistré sur un territoire Russie, la Fédération des acteurs de la so- donné, une partie de la population, non enlidarité a participé le 31 mars au 3e forum registrée, n'y a pas accès. Comment dans des ONG russes. Regroupant plus d'une ce contexte, concilier liberté associative et centaine d'organisations dans le champ de délégation de mission de l'État aux ONG? l'action sociale, des droits de l'homme ou de Quelles actions de lobbying pour faire évol'environnement, ce forum devait proposer luer les politiques publiques? Comment indes outils sur le dialoque de gestion avec les troduire une culture de la participation des l'accueil inconditionnel ou les recours contre autorités, le lobbying, la communication et précaires comme autre expression de la l'État. Les ONG rencontrées dans le champ la défense des minorités en s'inspirant des société civile? Tels ont été les thèmes sur lesquels la Fédération est intervenue pour Comptant 20 millions de pauvres, le pays ne proposer son expertise, développer les exdispose pas de revenu minimum et l'action périences réussies, les stratégies inter-associale dépend des régions. S'il existe un sociatives et pointer les difficultés rencontualisation développée en France avec les système de couverture médicale obligatoire, trées notamment sur le secret professionnel,

Comptant 20 millions de pauures, le pays ne dispose pas de revenu minimum et l'action sociale dépend des régions.

social se sont montrées particulièrement intéressées par l'expertise de la Fédération sur les pratiques du travail social, l'accompagnement global et les modalités de contracpersonnes accompagnées.

PACA CORSE DOM

Quel cadre pour les fins de prises en charge?



leur cadre d'intervention en renforçant la dynamique de réseau, voilà l'objectif des rencontres «sucrées-salées» de l'association régionale PACA Corse DOM! Ainsi, c'est autour d'un brunch convivial que se sont retrouvés les adhérents pour aborder un sujet qui l'est moins: les fins de prise en charge.

sont chaque jour mises à mal, et alors que la période hivernale touchait à son terme, il était urgent de définir un cadre de référence au sein du réseau, et d'échanger sur les droits et obligations des associations et des personnes accompagnées. En effet, malgré es efforts des uns et des autres, la fin de prise en charge semble parfois être la seule solution, bien qu'il entraine, de fait, une rupture de l'accompagnement social.

Cette rencontre, organisée le 23 mars, a donc permis de réinterroger le cadre et les principes généraux de l'hébergement, des différentes modalités de fin de prise en charge et des voies de clauses résolutoires, règlement de fonctionnement et procédures d'expulsion ont été au cœur des échanges.

Les modalités d'animation choisies et la convivialité du momen ont permis d'aborder en toute transparence et sans jugement les pratiques des uns et des autres, tout en reposant le cadre et en réaffirmant les valeurs de la Fédération.



Création du compte personnel d'activité

et reconnaître l'engagement citoyen. Elle a promu cette vision en droits à la formation.

En 2015, la loi Rebsamen pose les fondements du compte personnel 2016, notamment lors du débat parlementaire, communiquant ses d'activité (CPA); des droits sociaux attachés à la personne et alimen-propositions lors de l'examen de la loi El Khomri, qui donnait son tés par l'exercice d'un emploi et par la solidarité professionnelle ou premier contenu au compte. Si le CPA qui entre en vigueur en 2017 nationale. La Fédération y a vu un levier pour réduire les inégalités, reste modeste, il comporte toutefois des avancées répondant à ces prévenir le chômage de longue durée, améliorer l'accès aux droits demandes, telles que la reconnaissance du bénévolat, créateur de

PLAN PAUVRETÉ: DERNIÈRE LIGNE DROITE

Le collectif Alerte a multiplié les rencontres avec le gouvernement pour partager ses priorités pour la dernière année de mise en œuvre du plan. Après des échanges avec les cabinets ministériels concernés, Alerte a été reçu **début avril** par le Premier ministre, Manuel Valls, puis par Ségolène Neuville. La Fédération a participé à ces rendez-vous, rappelant les enjeux pour les personnes et les associations sur tous ses champs

RHÔNE-ALPES

Changeons de regard sur le mal-logement!



Projections vidéo,

bibliothèque vivante,

disco soupe... ont

permis aux

photomaton.

associations et au

grand public de se

encontrer autrement.



DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL: UN NOUVEAU CADRE DE RÉFÉRENCE

La Commission nationale de l'informatique et des



CÉAN INDIEN

Cap sur la santé à la Réunion

La Fédération Océan Indien a lancé en 2016 une action de co-formation à destination à la fois des personnes accompagnées et des travailleurs sociaux.

personnes accompagnées évo- addictifs.

Deux journées axées autour de la guer la thématique sans se sentir problématique de l'addiction ont stigmatisées. Différents points ont ainsi eu lieu avec l'association été abordés: l'historique et la défi-«Kaz Oté» à Saint-Paul. L'idée était nition de l'addiction, les spécificités de réunir les personnes accompa- liées au territoire de la Réunion, la gnées et les travailleurs sociaux notion de dépendance, les types autour d'un langage commun. Les de préventions en addictologie, les professionnels présents ont pu lois existantes, les associations et parler de la question de l'addiction les dispositifs présents localement en utilisant un autre support que et qui accueillent et accompagnent l'accompagnement social, et les les personnes souffrant de troubles

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Un partage de bonnes pratiques entre accueils de jour

La Fédération Bourgogne-Franche-Comté a organisé une jour- bénévoles; l'accueil et l'accompagnement réalisés dans les acnée régionale des accueils de jour le 7 avril à Dôle.

L'organisation de cette journée répondait tant à un besoin d'échanges et de partage des bonnes pratiques entre accueils partenariats. de jour, qu'au souhait de contribuer au colloque national des La journée a réuni 12 accueils de jour de Bourgogne deux dynamiques, trois thématiques de travail ont émergé: l'ar-accueilli très positivement ce rapprochement, source d'enrichisticulation entre le travail des professionnels et l'intervention des sement mutuel

cueils de jour, face à des publics de plus en plus nombreux et variés; et l'ouverture de l'accueil de jour sur son territoire et les

accueils de jour prévu en octobre 2016. Au croisement de ces -Franche-Comté, soit 40 personnes (hors intervenants), qui ont

FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ : BAPPORT ANNUEL 2016



Création d'un parcours de sortie de la prostitution et de réinsertion sociale et professionnelle

l'instance départementale. Il sera élaboré à partir de l'évaluation des global.

La loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système besoins sanitaires, professionnels et sociaux de la personne avec prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées prévoit. l'aide d'une association agréée qu'elle aura choisie et qui l'accomoutre la pénalisation du client, dans son article 5, la création d'«un pagnera. Un décret du 28 octobre 2016 précise les modalités de parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et profes- sa mise en œuvre et de l'agrément des associations participant à sionnelle proposé à toute personne victime de la prostitution, du son élaboration. Les personnes de nationalité étrangère concernées proxénétisme et de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation pourront bénéficier d'une autorisation provisoire de séjour de six sexuelle » accompagnée par une association agréée. Dans chaque mois renouvelable (avec autorisation de travail) à condition de mettre département, ce parcours sera proposé par une instance chargée fin à leur activité de prostitution, ainsi que d'une aide financière. d'organiser et de coordonner l'action en faveur des victimes de la La Fédération s'est mobilisée tout au long de l'examen du projet de prostitution, du proxénétisme et de la traite des êtres humains aux loi pour que la singularité de chaque situation puisse être véritablefins d'exploitation sexuelle, et autorisé par le préfet après avis de ment prise en compte dans le cadre d'un accompagnement social

VERS UNE FUSION DES MINIMA SOCIAUX?

Après avoir travaillé à la réforme de l'aide aux travailleurs pauvres. Christophe Siruque a été chargé par le Premier ministre d'une mission sur la réforme des minima sociaux. Le 18 avril, il remettait son rapport, proposant trois scenarii de réforme et indiquant sa préférence pour une fusion des minima en une couverture commune, complétée par un complément d'insertion ou de soutien, selon que la personne soit encore active ou retirée du marché du travail. Points communs à ces différents scenarii: l'ouverture des minima sociaux aux jeunes et le renforcement des politiques d'insertion. Associée à ces réflexions, la Fédération a exprimé son soutien à l'amélioration et à la fusion des minima. Fin 2016. le gouvernement annonçait l'application de plusieurs mesures de simplification du RSA et de l'AAH préconisées par le rapport, et la création d'un fonds pour soutenir les politiques d'insertion.

ALSACE

Connecter les jeunes aux entreprises du numérique





vacances, parents en contexte interculturel, insertion professionnelle, participation des parents et place des pères. Ces ateliers transversaux ont également permis d'identifier des pistes de coopération entre les deux réseaux. Une table ronde avec la participation de la CAF 49 et de la Fédération nationale des centres sociaux a relié les débats à l'élaboration des schémas départementaux de services aux familles. À l'issue de la journée, une commission «Parentalité» a été créée en Pays de la Loire.

enfants sont décrites de manière pédagogique et synthétique dans des fiches pratiques. Différents thèmes sont abordés comme des projets autour d'espace et d'accompagnement à la parentalité, la conciliation de la vie de parents avec la vie personnelle et professionnelle, le maintien du lien

. Ces fiches ont pour objectif de développer le partage d'expériences, valoriser les actions innovantes et réussies d'accompagnement des parents et des enfants, et favoriser la mise en place de ces activités au sein des structures. Elles aident également les intervenants sociaux qui souhaiteraient mettre en place de nouvelles activités et sont téléchargeables sur le site internet de la Fédération.

I■ OCCITANIE

Faire face aux violences conjugales

Le 10 mai à Toulouse, l'association régionale a réuni plus de lences conjugales faites aux femmes. Ensuite, Hélène Chayrigues, qui travaille depuis plus de 10 ans sur cette thématique. L'objectif: donner des clés théoriques et pratiques aux travailleurs sociaux pour mieux appréhender ces situations. Lors d'une première conférence Patricia Romito, chercheuse et professeure en psychologie sociale à l'université de Triest, a apporté des éléments enfants qui subissent ces violences. d'analyse sociologique et historique pour comprendre les vio-

150 personnes - intervenants sociaux, élus, représentants d'ins- avocate au barreau de Toulouse, a abordé, via des cas concrets, titutions - à l'occasion d'une journée régionale sur les violences le contexte juridique, civil et pénal, de lutte contre ces violences. conjugales, portée par la commission Égalité femmes-hommes Enfin, le film «Fred et Marie» dénonçant la violence psychologique au sein des couples, plus sournoise mais tout aussi cruelle, a été projeté. Une mallette pédagogique numérique a été diffusée pour aider à répondre aux besoins et questions des professionnels qui repèrent, orientent, accueillent et accompagnent les femmes et

Appel associatif pour un plan d'urgence national sur l'accueil des migrants

des campements parisiens menées depuis compagnement social. Autant de missions 2015 ont mis en lumière l'inadaptation des incompatibles avec le tri des personnes, solutions proposées par l'État en termes les pressions policières et les menaces de d'accueil des migrants, qu'il relève du droit mesures de reconduite à la frontière dont les d'asile ou d'un accueil humanitaire.

Ainsi, lors de l'évacuation du Lycée Jean gence national interministériel sur l'accueil

fondamentaux des migrants.

Les nombreuses opérations d'évacuation cueil humanitaire inconditionnel et de l'acpersonnes faisaient l'objet.

Ce plan de mobilisation nationale présentait Jaurès à Paris dans le 19^e arrondissement également un certain nombre de conditions le 4 mai, la Fédération des acteurs de la so- pour améliorer la situation des migrants en lidarité, en lien avec huit autres associations, France. Il s'agissait tout d'abord de renforcer a appelé à la mise en œuvre d'un plan d'ur- les capacités d'accueil au-delà des centres d'accueil et d'orientation (CAO) en mobiliconstatées lors de certaines opérations devaient ainsi être renforcées pour éviter rappeler les principes intangibles de l'ac- associations demandaient également à ce litique volontariste.

Ce plan interministériel poursuivait un objectif essentiel: celui du respect des droits fondamentaux des migrants.

sant l'ensemble des acteurs, notamment que l'ouverture de places dédiées à l'accueil Ce plan interministériel poursuivait un ob- les bailleurs sociaux et en faisant appel à la des demandeurs d'asile et des bénéficiaires jectif essentiel: celui du respect des droits réquisition des logements vacants, en lien d'une protection internationale soit massiavec les SIAO pour éviter toute concurrence vement renforcée pour fluidifier les sorties En effet, les dérives qui pouvaient être entre les publics. Les maraudes sociales d'hébergement et que les perspectives d'intégration des bénéficiaires d'une protection d'évacuation ont poussé les associations à toute reconstitution de campements. Les internationale fassent l'objet d'une réelle po-

F RHÔNE-ALPES Quelles nouvelles pratiques du travail social?

journée organisée le 28 avril à Lyon pour les équipes, les per



Top départ pour l'expérimentation

Les 16 SIAE sélectionnées bénéficient de l'accompagnement de l'équipe de formateurs d'ONC Développement et d'un financement direct pour mettre en place des stratégies dites de « médiation active».

Une structure d'insertion peut-elle développer une offre de services à destination des employeurs de son territoire? Quels sont les enjeux pour l'accompagnement des salariés? Ces derniers peuvent-ils espérer trouver un emploi sans attendre la fin de leur contrat d'insertion? Grâce à l'expérimentation nationale SEVE (SIAE et entreprises vers l'emploi), initiée en juin, la Fédération souhaite répondre à ces questions, et faire évoluer tout le secteur de l'insertion par l'activité économique.

Dix porteurs de projets répartis dans trois régions - Occitanie, Centre Val-de-Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur - se sont ainsi lancés dans ce défi. Parmi les structures expérimentatrices, des ateliers et chantiers d'insertion, des associations intermédiaires, des entreprises d'insertion et également un atelier d'adaptation à la vie active, aux secteurs d'activités variés: services à la personne, maraichage biologique, entretiens des espaces verts, restauration collective... Elles font toutes le pari de développer une expertise sur les ressources humaines, les pratiques de recrutement et l'intégration dans l'entreprise ou encore la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Les 16 SIAE sélectionnées bénéficient de l'accompagnement de l'équipe de formateurs d'ONC Développement et d'un financement direct pour mettre en place des stratégies dites de « médiation active ». Le cabinet de formation part des propositions du terrain pour permettre à chaque SIAE d'élaborer une stratégie de médiation qui lui est propre.

En six mois d'accompagnement, les premiers changements sont amorcés: les structures CASTA, ISCRA et Herisson Belor ont élaboré une plaquette de présentation de l'offre de services à destination des TPE et PME, la Glanerie parle «entreprises» dès la première rencontre avec les salariés en insertion et a modifié son livret d'accompagnement, la Clède a opéré un travail en équipe sur la définition des rôles de chacun dans la relation aux entreprises.

Des évaluateurs externes interviennent tout au long de l'expérimentation pour étudier les effets des stratégies de médiation.

La Direction générale de l'emploi et de la formation professionnelle, le Fonds social européen, la Direction générale de la cohésion sociale et la Fondation de France sont partenaires de ce projet qui se poursuivra jusqu'en décembre 2017.



En finir avec les idées reçues sur la fraude sociale

Fin mai, plusieurs sénateurs Les Républicains ont présenté une proposition de loi visant à «améliorer l'accès aux droits et la lutte contre la fraude sociale». ATD Quart Monde, Emmaüs France, le Secours Catholique et la Fédération des acteurs de la solidarité se sont alors mobilisés pour dénoncer cette proposition tendant à renforcer la suspicion vis-à-vis des personnes précaires. Les quatre associations ont insisté sur le fait que le Sénat se trompait de combat, puisqu'actuellement la part de fraudeurs parmi les allocataires du RSA est estimée à 6,4 %, soit une centaine de millions d'euros, quand la fraude fiscale représente un manque à gagner de plus de 70 milliards d'euros chaque année pour les finances publiques. Elles ont donc invité les auteurs à se concentrer sur les véritables enjeux de lutte contre la pauvreté tels que la réduction du non-recours aux droits, l'accompagnement des allocataires vers l'emploi, la formation des chômeurs de longue durée, et plus largement l'avenir des 8,5 millions de personnes qui vivent encore sous le seuil de pauvreté

Afin de rétablir quelques vérités sur les enjeux des minima sociaux, sept affirmations répandues dans l'opinion publique, mais souvent fausses, ont également été relayées sur les réseaux sociaux, avec des argumentaires pour en finir avec ces idées reçues.

FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ : BAPPORT ANNUEL 2016 FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ * RAPPORT ANNUEL 2016



projecteur sur la médiation culturelle

pagnées à Paris.

des milliers de structures sociales novants d'action culturelle dans et culturelles: sorties et parcours le secteur social, portés par des culturels, pratiques amateurs, structures d'Ile-de-France. l'accompagnement proposé.

Ce colloque a permis de s'interro- teurs de terrain.

Le 9 juin, la Fédération des ac- ger sur la place de la culture dans teurs de la solidarité et Cultures l'accompagnement social, en tant du cœur ont organisé un colloque que droit fondamental et comme national intitulé «Le travailleur so- outil d'insertion sociale, de citoyencial peut-il devenir un médiateur neté et de vivre-ensemble. Mais culturel?», rassemblant 240 inter- aussi de questionner des acteurs venants sociaux, acteurs du sec- culturels sur la prise en compte du teur culturel et personnes accom- champs social dans l'évolution de leurs pratiques professionnelles. Enjeu politique depuis plusieurs L'après-midi s'est terminée par la années, la médiation culturelle remise du Prix Cultures du Cœur, dans le champ social mobilise qui a récompensé trois projets in-

théâtres-forums, rencontres, ate- Cette initiative a relancé la dynaliers de pratiques artistiques... mique entre les deux réseaux et De nombreux projets révèlent de une convention de partenariat sera nouvelles pratiques de l'action so- signée en 2017 pour développer ciale, intégrant l'accès aux droits des actions communes favorisant culturels des personnes comme l'accès aux droits culturels des perune composante à part entière de sonnes en situation de précarité qui pourront se décliner auprès des ac-



Et si la culture était un besoin essentiel

Si l'art et la culture ont fait leur entrée dans le champ social depuis bien longtemps, leur rôle, leur place et leur utilité sont encore source de avril, le dossier du magazine trimestriel F était donc consacré aux initiatives d'associations adhérentes ou non, visant à favoriser l'accès à la culture des personnes en situation de précarité et l'appropriation des pratiques culturelles par les travailleurs sociaux.

ILE-DE-FRANCE

Mise en place d'une commission «Culture, sports, loisirs»

Les pratiques culturelles et sportives sont des leviers à valoriser dans le champ de l'insertion sociale. Elles facilitent la création de liens différents avec les personnes, invitées à participer à des activités qui les mobilisent autrement. L'association régionale d'Ile-de-France a décidé de relancer la réflexion autour de cette thématique en créant une commission «Culture, sports, loisirs» dont la première réunion s'est tenue en juin. Quatre objectifs pour ce groupe: recenser les actions réalisées en région parisienne; lister les difficultés rencontrées et les bonnes pratiques des acteurs sociaux; identifier les compétences et les métiers mobilisés et le rôle joué par les services civiques et des bénévoles; et, enfin, évaluer les bénéfices attendus dans l'accompagnement social en termes de mobilisation et d'expression des personnes, d'accès aux soins, d'inclusion sociale et de réinsertion.



«Fous, et alors?»

Nouveau partenaire de la Mad Pride, la Fédération a participé à son défilé, festif et militant. le 11 juin, à Paris.

L'association la «Mad Pride», créée en 2014, s'inscrit dans un mouvement de lutte contre toute forme de discrimination des usagers en santé mentale. Elle fédère, autour d'une Charte, des associations d'usagers en santé mentale, en situation d'addiction, ainsi que des de l'événement. personnes ayant des problématiques de santé

Parmi les messages portés lors de cette mani- précarité quand l'état de santé fragilise? festation: la non discrimination des personnes C'est pour répondre à ces questions que en souffrance psychique et la nécessité de pleine citoyenneté des personnes.

Nouvelle opportunité d'interpeller les politiques pour préserver l'accès aux droits et aux et à la participation des personnes précaires soins en santé mentale, la manifestation, bien relayée dans les médias, s'est conclue par des prises de parole communes de Philippe Guérard, président d'Advocacy France et Florent Guéguen, directeur général de la Fédération, en présence de la radio Vivre FM, partenaire

Comment suivre un traitement guand on est à la rue? Comment éviter de basculer dans la

la Fédération a particulièrement insisté sur promouvoir la participation et l'exercice d'une l'importance des mobilisations associatives communes pour défendre le droit au loge-

ment, à l'emploi, à l'accompagnement santé en souffrance psychique afin qu'elles puissent être reconnues de plein droit dans la société. Elle a également co-signé une tribune, consultable sur le site internet de la Fédération, avec la Mad Pride

Comment suivre un traitement guand on est à la rue? Comment éviter de basculer dans la précarité quand l'état de santé fragilise?

■ BOURGOGNE-FRANCE-COMTÉ

Fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté

a solidarité dans ce grand territoire. Depuis plusieurs années, les 🛮 Lors de l'assemblée générale extraordinaire du **14 juin** à Dole

FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ : BAPPORT ANNUEL 2016



Lors de l'Assemblée générale le 17 juin à objectifs prioritaires. Face à l'augmenta-Paris, les adhérents ont voté à l'unanimité pour que la FNARS change de nom et devienne la Fédération des acteurs de la soliaffirme davantage l'identité de la Fédération comme réseau généraliste ouvert à la sola citovenneté.

Fruit d'une année de travail avec les adhérents, les élus et salariés des associations À la fois ambitieux et réaliste, ce Projet fédérégionales et du siège fédéral, le Projet fé-

C'est dans un contexte économique, politique, social et international incertain, terreau propice aux inégalités, que la Fédération a dû réfléchir et exprimer de nouveaux

tion des familles précaires, des travailleurs pauvres, du nombre de chômeurs de longue durée, et une crise migratoire sans darité dès janvier 2017. Un nouveau nom qui précédent en Europe, les adhérents sont en effet appelés à s'adapter pour maintenir un accompagnement de qualité, encadrer des ciété civile et œuvrant pour la solidarité et équipes en mal de reconnaissance ou dé- • renforcer l'engagement militant et collectif passées par des contraintes administratives et financières.

ral, intitulé «La solidarité, un investissement déral 2016-2021 a également été voté le 17 collectif», présente les valeurs et objectifs qui guideront la Fédération pour les cinq • développer des politiques sociales qui prochaines années.

Solidarité, citoyenneté, militantisme et territoires sont au cœur de ce nouveau projet • consolider le modèle économique du réfédéral qui s'articule autour de cinq axes:

La FNARS change de nom et devient la Fédération des acteurs de la solidarité.

- des associations:
- prévenir, anticiper et agir contre la reproduction des inégalités;
- inclure les plus fragiles, soutenir leur projet
- s'appuient sur les ressources de chaque
- seau en s'ouvrant à d'autres pratiques.

AQUITAINE

L'innovation sociale en ligne de mire

Un appel collectif pour un accueil digne des étrangers

tueux des droits fondamentaux des étrangers en France. Elles y demandaient notamment un accès sécurisé des étrangers au territoire français et européen, un plan national sur le premier accueil et l'amélioration de l'accueil des étrangers afin de construire une société plus ouverte et solidaire.



BRETAGNE

Histoires courtes, et si tout était vrai?

Durant deux ans, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a accompagné et soutenu la création d'un album combinant des scénettes de roman-photo et des illustrations, le tout rédigés lors d'ateliers d'écriture. Fruit d'une co-construction entre personnes accueillies, professionnels et administrateurs des associations ADALEA. APE2A et de la Mutualité Française, ce projet, soutenu par la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire et la Fondation JM Bruneau dénonce les idées recues qui stigmatisent les personnes en situation de précarité.







Les accueils de jour parlent santé



Dans le cadre de la semaine nationale de la solidarité et en amont du colloque national consacré aux accueils de jour, la région Hautsde-France a choisi d'aborder la thématique «santé» lors d'une rencontre régionale le 23 juin

«Bonjour, vous allez bien?»: quatre mots d'introduction pour lancer les échanges entre les 55 participants, professionnels et personnes accompagnées, sur les pratiques professionnelles liées à la santé en accueil de jour. La demi-journée s'est poursuivie en trois temps: une plénière animée par la Fédération Hauts de France, un temps d'échanges autour des résultats intermédiaires d'une action nommée «Parlons Santé ensemble: regards croisés sur le logement, la santé et la précarité », réalisée par le Réseau Diabète Obésité Métropole Lilloise, et une présentation de la plateforme des propositions mise en œuvre dans le cadre de la semaine des accueils de jour par la Fondation Abbé Pierre.

Cinq ateliers thématiques ont ensuite été proposés aux participants afin d'identifier les bonnes pratiques et d'identifier les freins sur les sujets suivants: prévention et dépistage, accès aux droits et aux soins, continuité des soins et du traitement, hygiène et alimentation, et la santé comme levier vers l'insertion.

OCCITANIE

115/SIAO: une journée d'échanges pour améliorer les dispositifs

Le 30 juin, à Narbonne, s'est tenu le premier CRPA grande région (Midi-Pyrénées/Languedoc-Roussillon). Une rencontre qui a réuni 65 personnes venues de toute l'Occitanie, pour partager leurs expériences, regards et propositions sur la thématique « 115/ SIAO: quelle place pour les personnes en situation de précarité?». C'est à l'initiative et avec une forte implication des délégués des deux CRPA que cette journée a été organisée. Un véritable travail d'équipe et de coopération qui a abouti à une rencontre enrichissante. Afin que tous comprennent le fonctionnement d'un SIAO, les SIAO Haute-Garonne, Hérault et la DRJSCS se sont succédés pour présenter le dispositif et répondre aux différentes interroga- Ces temps d'échanges et de débat ont mis en lumière un élément tions. L'après-midi a été consacrée aux travaux de groupe sur les critères de priorité pour l'accès au logement, la simplification des démarches d'accès au logement, les attentes des personnes vis-

C'est à l'initiative et avec une forte implication des déléqués des deux CRPA que cette journée a été organisée

à-vis du SIAO, les bonnes questions à poser aux personnes qui contactent le 115/SIAO, ou encore le rôle et la place que peuvent avoir les représentants des personnes accueillies accompagnées au sein des SIAO.

essentiel pouvant améliorer la qualité de ces dispositifs: l'écoute accordée aux personnes qui appellent et qui sont prises en charge





Étude nationale des coûts: quatre régions accompagnées

dans les territoires et l'offre pour une analyse fiable. (nombre d'ETP,...) par rapport éclairer les données organisa-

En 2016, quatre associations aux données régionales et narégionales de la Fédération tionales dans le cadre d'anad'accompagnement réalisé la réalité et non selon les fiavec la DGCS sur l'étude na- nancements alloués) ont été «accueil, hébergement, inser- ration des règles de remplistion» (AHIL) pour l'évaluation sage, d'une homogénéisation

proposée par les associations Enrichir l'ENC d'une dimentifs et individuels construcgestionnaires. Le premier sion qualité en vue d'une tifs entre les opérateurs, les des trois objectifs de ce plan amélioration du service ren-2016 était de permettre aux du à la personne a constitué associations gestionnaires le deuxième objectif du plan de situer leurs coûts et leurs d'accompagnement de l'anrepères organisationnels née. Vingt critères qualité pour

tionnelles et comptables et faciliter le dialogue avec les ser-(Bourgogne, Nord Pas-de-Ca- lyse de groupe. Les difficultés vices de l'État ont été rédigés lais, Pays de La Loire et lle-de-énoncées (notamment remplir à partir du Référentiel national France) faisaient partie du plan les coûts tels qu'ils sont dans des prestations du dispositif AHII et des observations des adhérents. Ils ont été propotionale des coûts (ENC). Une regroupées dans des fiches sés aux membres du groupe étude qui a vocation à devenir techniques proposées à la du COPIL ENC de la DGCS. un outil de pilotage du secteur DGCS en vue d'une amélio- Le troisième objectif portait sur la co-construction d'une méthodologie d'utilisation des des besoins d'hébergement des données indispensables données de l'ENC pour des dialogues de gestion collecservices déconcentrés et les fédérations. En 2017, deux nouvelles associations régionales seront accompagnées dans ce travail (Occitanie et



CONGRÈS: LANCEMENT DU TRAVAIL SUR LES PROPOSITIONS

Afin de construire la plateforme de propositions à destination des candidats à l'élection présidentielle, la Fédération a une quinzaine de rencontres régionales avec les adhérents. Dans une démarche de réflexion participative et collective, il s'agissait de recueillir leurs préoccupations et leurs recommandations autour de quatre axes: jeunesse, prévention de la précarité, citoyenneté et pouvoir d'agir, et investissement dans une société plus solidaire. Une application développée pour la Fédération par «SucceedTogether» a permis de capitaliser, au niveau national et par champ sémantique. les réflexions issues de ces rencontres. 24

PACA CORSE DOM

Pour le respect du principe d'inconditionnalité

Alors que, depuis plusieurs mois, les adhérents alertent la Fédération sur les entorses régulières faites au principe d'inconditionn ccueil par les services de l'État, reposer collectivement le cadre de ce principe et en interroger les modalités de mise en œuvre u indispensable. Faut-il, face à la pénurie de sol<u>utions, hiérarchiser les vulnérabilités en fonction du statut des personnes, de le</u> code de référence pour les acteurs de l'AHIL: le CASF ou le CESEDA? La jurisprudence fait-elle loi?

Autant de questions abordées au cours d'une rencontre organisée le 28 juin à Aix-en-Provence, avec notamment les interventions de la juriste et de la chargée de mission Habitat du siège national, et de l'implication de la conseillère au Défenseur des droits. C'est fort d'une parole commune sur le respect du principe d'inconditionnalité que les participants sont sortis de cet échange

FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ * RAPPORT ANNUEL 2016 FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ : RAPPORT ANNUEL 2016



Réaffirmer les droits sociaux en Europe

tution d'un pilier européen des droits sociaux

Après la publication d'un premier document en mars 2016, une consultation a été ouverte auprès de la société civile, des partenaires sociaux et des citoyens afin d'en enrichir le contenu. Dans sa réponse, la FEANTSA (Fédération européenne des associations travaillant avec les sans-abri), dont la Fédération est adhérente, s'est félicitée de l'inclusion de l'accès au logement et du soutien aux personnes sans-abri dans le document. Elle a demandé que soit adoptée une approche fondée sur la jurisprudence européenne et internationale, qui garanti

Afin de répondre aux critiques vis-à-vis des politiques d'austérité dans déjà un certain nombre de droits. La FEANTSA a également formulé la zone euro et de réaffirmer les principes et les droits sociaux devant le souhait que cette initiative donne lieu à des objectifs opérationnels être garantis en Europe, la Commission européenne a lancé la constier y suivis, pour aboutir à un réel changement de politiques, et non à un énième texte sans valeur légale sur l'Europe sociale

> Après la publication d'un premier document en mars 2016, une consultation a été ouverte auprès de la société civile, des partenaires sociaux et des citoyens afin d'en enrichir le contenu.

PREMIÈRE PIERRE POUR LE SERVICE CIVIQUE

En août 2016, la première volontaire commençait sa mission de service civique au sein d'une structure adhérente grâce à l'agrément de la Fédération. Depuis, une vingtaine de volontaires, répartis dans toute la France, ont entamé leur service civique pour des missions d'une durée de 8 mois. Parmi les 13 possibilités de missions agréées par l'Agence du service civique, celles qui sont le plus souvent choisies par les associations sont:«faciliter la connaissance du territoire de vie et son appropriation», «sensibiliser à des actions de médiation en santé» et «soutenir l'apprentissage de la langue française et à la sensibilisation à la culture française ».

ILE-DE-FRANCE

Quelle offre de parcours dans les chantiers d'insertion?

La Fédération Ile-de-France a organisé l'analyse prospective de l'évolution des mo-

cette rencontre organisée en partenariat avec région, conseil départemental). Chantier École Île-de-france a mis en lumière les pratiques émergentes et les probléma- À l'issue de cette journée, les travaux avec la en insertion. L'après-midi a été consacrée à une feuille de route commune pour 2017.

le 1er juillet, une journée régionale dédiée dèles ACI. Une table ronde, associant la Diraux ateliers et chantiers d'insertion (ACI) pour recte, a permis de débattre et de valider les répondre aux enjeux de consolidation des préconisations élaborées collectivement par actions des ACI et de maintien d'une offre de les réseaux pour développer l'offre de parcours parcours d'insertion par l'activité économique des ACI. Ces propositions ont été formalisées adaptée aux personnes très éloignées de l'em- dans une publication (disponible sur le site internet de la Fédération) et diffusée auprès des Rassemblant plus de quarante structures, principaux financeurs du secteur de l'IAE (État,

tiques relatives aux questions de mutualisation Direccte se sont poursuivis afin de mettre en entre structures, et de formation des salariés ceuvre certaines des propositions et d'élaborer

PACA CORSE DOM

Un combat mené avec les demandeurs d'asile

tion. Face à cette situation, la Fédération des acteurs de la solidaria associations ont finalement amené l'État à revenir sur sa décision.

Été 2016. Alors que le nombre de demandeurs d'asile ne cesse de té, la CIMADE, la Fondation Abbé Pierre et l'URIOPSS, montent au croître et que la chaleur estivale s'abat sur Marseille, l'État annonce créneau pour soutenir les familles et sensibiliser l'opinion publique l'épuisement des crédits dédiés à la mise à l'abri des primo-arrivants. sur le sort réservé aux demandeurs d'asile. Conférence de presse, Ce sont ainsi des dizaines de ménages qui se retrouvent sans solu- référés liberté et mobilisation des instances nationales des quatre

avancées sur la domiciliation

Publiée en juin, l'instruction relative de la domiciliation aux droits civils ou ciliation, simplifier les procédures, garantir l'inconditionnalité de la domiciliation et assurer un pilotage territorial de cette activité.

Inscrite dans le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté, cette réforme constitue une avancée significative pour l'accès aux droits des personnes et la lutte contre les exclusions.

Si la Fédération reconnait les avancées de la réforme: l'unification des régimes de domiciliation généraliste et de l'AME, l'affirmation de l'opposabilité de la domiciliation, l'extension

à la domiciliation des personnes sans encore la mise en œuvre d'un pilotage domicile stable est le fruit de trois an- territorial du dispositif, elle poursuit nées de mobilisation associative pour ses travaux pour unifier l'ensemble porter une réforme de la domiciliation des régimes de domiciliation, acvisant à unifier les régimes de domi- compagner les acteurs et assurer le financement de cette activité.

> Publiée en juin. l'instruction relative à la domiciliation des personnes sans domicile stable est le fruit de trois années de mobilisation associative.



L'es temmes en détresse sociale

Premières victimes de la crise économique, beaucoup de femmes, qu'elles soient seules ou avec enfants, voient leur situation se précariser fortement. Nombreux sont les rapports, les études et les alertes du milieu associatif qui montrent la hausse significative du nombre de femmes à la rue, en situation de mal-logement, et de mères seules qui s'éloignent d'une insertion professionnelle stable et sont dans la survie. Le dossier du numéro 14 du magazine, paru en juillet, était dédié à la situation inquiétante de ces femmes en détresse sociale, et aux solutions développées au sein du réseau pour mieux les accompagner.

Interpellation du CSA contre l'émission « Rue des allocs »

Alors que la chaîne M6 devait diffu- stigmatisants et honteux à l'égard des ser le 17 août les deux premiers personnes en situation de pauvreté. épisodes du documentaire-fiction in- rendues systématiquement respontitulé «La Rue des allocs», la Fédéra- sables de leur situation. De nombreux tion a demandé au Conseil supérieur téléspectateurs choqués par la diffude l'audiovisuel (CSA) d'intervenir en sion des premiers épisodes ont suivi urgence auprès de la direction de la cette démarche. Malheureusement, le chaine pour suspendre la diffusion de CSA a autorisé la diffusion des autres ce programme multipliant les clichés épisodes quelques mois plus tard.

SANS-ABRI: LES OUBLIÉS DE L'ÉTÉ

Le 12 août, la Fédération a publié les résultats du baromètre 115 analysant les demandes et réponses faites au numéro d'urgence dans 45 départements et à Paris au cours du mois de juillet. Plus de 89400 demandes ont été faites au 115 (hors Paris) et seulement 33% de ces demandes ont abouti à un hébergement. La Fédération a pointé un manque de solutions d'hébergement, avec la fermeture des places hivernales notamment, alors que la demande d'hébergement est aussi forte l'été que l'hiver. Autre phénomène très inquiétant révélé dans ce baromètre: la forte progression sur une année des jeunes de 18 à 24 ans qui sollicitent le 115. Face à ces constats. la Fédération a rappelé l'importance de garantir une mobilisation constante autour des personnes à la rue, été comme hiver, en adaptant le parc d'hébergement et de logement aux besoins réels des plus démunis.



Après le démantèlement de la zone sud de Logement le 24 août, la Fédération a exi-

adressée aux ministres de l'Intérieur et du partir de Calais.

Calais en mai, le gouvernement a souhaité, gé qu'aucune évacuation n'ait lieu en l'abavec une mobilisation sans précédent de sence d'hébergement disponible, condition l'ensemble des acteurs intervenant dans sine qua non de la réussite d'une opération l'accueil des migrants, démanteler en to- de démantèlement telle qu'envisagée à Catalité le bidonville où vivaient entre 7000 lais. La lettre ouverte rappelait également et 10000 migrants dans des conditions que les conditions de fonctionnement des indignes. L'objectif du démantèlement CAO devant accueillir les migrants de Caétait de pouvoir orienter l'ensemble des lais devaient être améliorées, en menant personnes vers des centres d'accueil et notamment un travail sur la charte de foncd'orientation (CAO) répartis dans toute la tionnement ainsi que sur la situation des France. Ce démantèlement a eu lieu entre demandeurs d'asile placés sous procédure le 24 et le 31 octobre, avec le soutien de Dublin et des mineurs non accompagnés. la Fédération des acteurs de la solidarité, Enfin, la Fédération des acteurs de la socompte tenu de la situation indigne dans lidarité a également demandé, dans un laquelle étaient maintenus les migrants, courrier collectif envoyé le 29 septembre dont un grand nombre d'enfants, parfois à François Hollande, le maintien du centre d'accueil de jour et du centre d'accueil pro-Cependant, elle a porté un certain nombre visoire dans la Lande pour garantir qu'un de points de vigilance et de préalables à accueil humain et digne serait réservé aux respecter pour le bon déroulement du exilés souhaitant - quelle que soit leur modémantèlement. Dans une lettre ouverte tivation - se rendre en Grande-Bretagne à

La Fédération a exigé gu'aucune évacuation n'ait lieu en l'absence d'hébergement disponible, condition sine aua non de la réussite d'une opération de démantèlement telle qu'envisagée à Calais.

CENTRE VAL-DE-LOIRE

Encourager la coopération dans l'IAE

la Fédération et de Coorace organisaient conjointement, avec l'appui de leurs sièges nationaux, une journée sur la coopération dans l'IAE. Objectif: encourager les partenariats entre structures, en montrant les champs sur lesquels ils pouvaient se

Le 20 septembre, les associations Centre Val-de-Loire de les grands enjeux actuels du secteur de l'insertion. La journé pour bien coopérer. Les sièges des deux réseaux sont interve-nus le matin sur ce sujet, reliant notamment la coopération avec coopérations futures.

ILE-DE-FRANCE

Quels droits et obligations pour les personnes hébergées?

L'association régionale en lle-de-France organise depuis 2012 des structure, leurs attentes en formations sur les droits et obligations des personnes hébergées matière de participation, de au cours desquelles le besoin de création d'un outil de référence révision de certains règlea régulièrement émergé. Pour y répondre, un manuel, réalisé par ments intérieurs, et leur bedes juristes et des professionnels du secteur AHIL, a donc été soin d'être reconnu comme édité en septembre. Il présente, par thématique, le cadre juridique, citoyens à part entière. Les les difficultés parfois rencontrées par les associations pour l'ap-équipes ont pu exprimer pliquer, ainsi que quelques préconisations et des témoignages. leurs difficultés comme l'ef-Afin d'accompagner cette parution, la Fédération lle-de-France fectivité de certains droits a organisé une journée régionale en septembre, à laquelle ont face aux enjeux de sécurité, participé plus de 90 personnes: travailleurs sociaux, personnes d'équilibre du collectif, mais aussi aux injonctions des pouvoirs accompagnées, services de l'État... La parole a été donnée aux publics. Les travaux se poursuivront en 2017 autour de la question personnes accueillies qui ont rappelé les difficultés de la vie en des fins de prise en charge.



F HAUTS-DE-FRANCE

Quand les personnes accompagnées co-construisent la formation des travailleurs sociaux

social prévoit d'associer les personnes accompagnées aux for- sur le terrain l'après-midi. C'est ainsi qu'un médecin du réseau santé mations des travailleurs sociaux. L'IRTS Hauts-de-France l'a fait! précarité a été sollicité pour une intervention sur le thème «Exclu-Intéressée par les questions de participation, la responsable des sion et souffrance psychique», que la question du marché du travail formations a sollicité Raoul Dubois et Dominique Calonne, délé- a donné lieu à la diffusion du film «La loi du marché» suivi d'un déqués CRPA, pour construire un module de formation où l'apport bat avec des représentants syndicaux. Ce premier séminaire ayant théorique vient rencontrer la pratique. Un groupe de travail a été fait l'objet de retours très positifs de la part des étudiants et des constitué avec des salariés de l'IRTS, deux membres du CRPA et formateurs impliqués, les dates sont déjà prises pour co-construire du Collectif des SDF de Lille. Leur objectif: co-construire un module un nouveau module de formation à la rentrée 2017. de formation d'une semaine ouvert aux promotions d'assistants sociaux, éducateurs spécialisés et éducateurs techniques en modifiant les présentations habituelles des contenus de formation pour prendre en compte le point de vue des personnes accompagnées. Début septembre, les journées de ce module de formation ont été organisées en deux temps: une approche théorique de la thé-

Le plan d'action en faveur du travail social et du développement matique en matinée, les interventions des professionnels impliqués

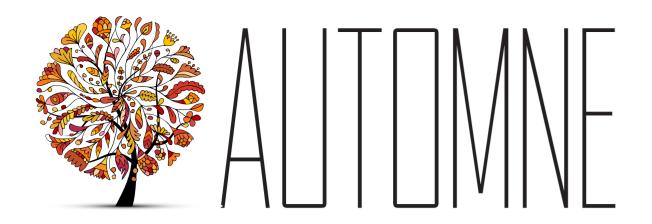
Un groupe de travail a été constitué avec des salariés de l'IRTS, deux membres du CRPA et du Collectif des SDF de Lille.

FRHÔNE-ALPES

Pour la promotion du travail pair

En 2015, plusieurs associations iséroises et lyonnaises se sont regroupées pour répondre à l'appel à projets innovants de la DIHAL et porter une mission de déploiement du travail pair. Le projet retenu consiste à développer ce mode d'intervention dans les structures sanitaires et sociales et à repérer les facteurs de succès. En septembre 2016, une journée d'étude a été organisée par le collectif SOIF, dont la Fédération fait partie, afin de mettre en perspective les apports et les enjeux du travail pair dans le secteur. Plus de 160 personnes y ont participé ainsi que des intervenants français, belges et québécois qui ont présenté leur démarche et leurs dynamiques

FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ : BAPPORT ANNUEL 2016



Développer la probation en Europe

dans le domaine de la probation ainsi que des constante de la probation en Europe.

L'organisation européenne de probation la CEP, a participé à son Assemblée géné- péennes liées aux droits humains. Des ate-

tion des acteurs de la solidarité, membre de la détention, les normes et les valeurs euro- 10 pays européens.

(CEP), créée en 1981, réunit des institutions rale à Bucarest. Ses statuts ont notamment liers de travail sur des thématiques telles que gouvernementales ou privées qui travaillent été renouvelés pour s'adapter à l'évolution les femmes, la santé mentale, la radicalisation ont également eu lieu. La conférence a perindividus qui s'y intéressent à titre personnel. À la suite de cette Assemblée générale, s'est mis à des praticiens, des responsables, des Leur préoccupation commune est la protection de la protec tion de la société sans recours à l'incarcéra- alternatives à la détention. Des conférences ressées par la probation de se rencontrer et tion et la promotion de mesures et sanctions ont été organisées sur les réformes législa- d'échanger sur les pratiques et les outils mis alternatives. En octobre 2016, la Fédéra- tives en Europe et le rôle des alternatives à en place pour développer la probation dans

UN RÉSEAU UNIQUE DE **RÉFÉRENTS SANTÉ**

Le 6 octobre, la Fédération a réuni ses référents santé, qui la représentent dans des instances comme les conférences régionales de santé et de l'autonomie, les conseils territoriaux de santé ou la Conférence nationale de la santé. Après un éclairage sur la loi santé réalisé par la Direction générale de la santé, la matinée a été dédiée aux partenariats entre le secteur social, médico-social et sanitaire, l'accompagnement des personnes vieillissantes ou encore l'aller vers. Les propositions du groupe ont été intégrées au plaidoyer santé et à la plateforme de réformes prioritaires publiée par la Fédération dans le cadre des élections présidentielle et législatives. Afin que chacun puisse y voir plus clair sur son rôle et ses missions, l'après-midi a été consacrée à la rédaction d'un document cadre sur le rôle des référents santé, leurs engagements et leurs attentes vis-à-vis de la Fédération et de ses associations régionales.

LA FÉDÉRATION, MEMBRE DU CONSEIL NATIONAL DE SANTÉ MENTALE

Afin de mieux prévenir les troubles psychiques et psychiatriques et d'améliorer l'accompagnement de ceux qui en souffrent, le Conseil national de santé mentale a été lancé en octobre 2016. Réunissant les principaux acteurs impliqués, dont la Fédération des acteurs de la solidarité et les personnes en situation de précarité, ce conseil a pour objectif de «faciliter la mise en œuvre de la loi de modernisation de notre système de santé, contribuer à la réflexion sur l'élaboration des projets territoriaux de santé mentale, et veiller à la cohérence et à l'articulation des politiques des différents champs (prévention, sanitaire, social et médico-social) ». Membre de la commission « santé mentale et grande précarité », la Fédération s'attache à y faire vivre les grands principes de son plaidoyer santé mentale : la nécessaire implication des personnes, la coopération des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, l'aller vers et le logement d'abord.

Une tribune pour défendre les contrats aidés

La Fédération a proposé à ses partenaires associatifs, à des personnalités qualifiées (Thierry Pech, Dominique Méda, Bernard Gazier, Eric Heyer et Bruno Palier) et aux principaux syndicats salariés de signer un texte de défense des emplois aidés.

de chômage, le gouvernement prévoyait en projet de loi de finances une baisse du volume total de contrats aidés en 2017. La Cour des Comptes, sur l'insertion des jeunes à privilégier d'autres dispositifs. Enfin, la primaire de la droite a vu se multiplier les annonces de suppression ou de diminutielle. Dans ce contexte, la Fédération a proposé à ses partenaires associatifs, à des personnalités qualifiées (Thierry Pech, Dominique Méda, Bernard Gazier, Eric Heyer et Bruno Pa que les emplois aidés sont en période

Crédit d'impôt associatif: les associations reconnues, et aidées

<u>dit d'impôt sur la taxe sur les salaires. Avec ce soutien de</u> 600 millions d'euros par an au secteur privé non lucratif, il répondait favorablement à une dema<mark>nde portée depuis</mark> 4 ans par la Fédération. Le crédit d'impôt compétitivité emploi crée en 2012 ne s'appliquant <mark>qu'aux structures</mark> lance économique. Pointant l'inégalité de traitement qui en résultait mais ausla Fédération s'était associée à un collectif animé par la FEHAP pour obtenir un soutien similaire pour le secteur associatif. Une mobilisation récompensée par cette an-





Les accueils de jour à l'honneur

défis pour les accueils de jour?» à Paris.

lutions pour les professionnels, bénévoles et per- vreté devienne la priorité de tous.

Dans le cadre de son partenariat avec la Fonda- sonnes accueillies des structures. Trois proposition Abbé Pierre, la Fédération des acteurs de la tions de la Fédération et de la Fondation Abbé solidarité a organisé le 20 octobre le colloque Pierre ont notamment été présentées: mettre en national «Exclusion, Pauvreté, Invisibilité: quels œuvre un plan d'humanisation des ADJ; créer un label «ville accueillante» qui engage les collecti-Cet évènement, qui a réuni plus de 400 per- vités; doter les ADJ de postes informatiques en sonnes, a permis de mettre en lumière la réalité nombre suffisant. La Fédération et la Fondation des accueils de jour (ADJ), d'échanger sur les Abbé Pierre souhaitent poursuivre l'animation missions et les pratiques, mais aussi de dresser des ADJ et porter conjointement des proposides propositions politiques et des pistes d'évotions politiques afin que le combat contre la pau-

JOURNÉE DE RENTRÉE POUR LES MARAUDES **ET LES SAMU SOCIAUX**

La Fédération des acteurs de la solidarité et la Fédération nationale des Samu sociaux ont organisé le 12 octobre à Paris. la 2º journée de rentrée des maraudes et des Samu sociaux. Cette journée, a réuni près de 150 personnes: professionnels, bénévoles, partenaires des maraudes. L'évènement a été marqué par trois temps forts. Tout d'abord, la présentation des résultats des enquêtes flash dévoilant des éléments de connaissance sur le profil des ménages rencontrés, leur parcours et leurs demandes, et sur les prestations proposées. Une mise en perspective des pratiques des maraudes a ensuite été proposée avec l'intervention d'un sociologue et de trois équipes de maraudes (Lille, Paris et Côtes-d'Armor). Enfin, six ateliers d'échanges de pratiques ont permis aux participants d'alimenter un futur référentiel de missions et d'évaluation des maraudes. Face à la forte mobilisation des acteurs, la Fédération s'est engagée à poursuivre son travail d'animation nationale des maraudes.

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES VERS LE SIAO UNIQUE

Pour favoriser la montée en charge des SIAO, et notamment la mise en œuvre du SIAO unique dans les territoires, la Fédération a accompagné dans cette évolution, les réflexions et les travaux de deux départements : le Cher et le Lot-et-Garonne. Des outils pratiques identifiés comme nécessaires par les 115-SIAO de ces départements ont également été modélisés: une note de cadrage juridique (statut juridique de la personne morale unique, reprise de personnel, etc.), un guide permettant d'effectuer un état des lieux des missions du SIAO, une trame type de projet de service et une matrice budgétaire pour objectiver les coûts du SIAO intégré. Ces outils, fruit d'un travail de concertation avec les 115-SIAO, proposent des repères pour faciliter la mise en conformité des SIAO avec la loi qui prévoit un SIAO unique dans chaque département.

IOCCITANIE

La veille sociale sur la place publique



Dans le cadre de la semaine des accueils de jour, la Fédération Occitanie a organisé deux évènements. Une journée régionale de réflexion autour de la domiciliation s'est déroulée à Montpellier le 27 septembre. Les accueils de jour ont pu dresser un état des lieux de la situation, mettre en avant les freins rencontrés et travailler sur les outils mobilisables et les bonnes pratiques existantes. Par la suite, une journée de communication a eu lieu le 13 octobre dans le centre de Toulouse, ouverte à tous les partenaires et citovens souhaitant s'informer sur les particularités des accueils de jour de la région. Élus, représentants des services de l'État et passants ont découvert une reconstitution grandeur nature d'un accueil de jour sur la place publique et ont participé à l'élection du plus bel accueil de jour miniature parmi les réalisations des adhérents qui étaient exposées.

La participation

Pris en application de la loi ALUR, le CRPA et le CNPA, définit les missions, décret «participation» du 26 octobre la composition et les modalités de au Conseil national des personnes participation. gnées. Ce décret, très attendu par les participation. *

donne un cadre de fonctionnement fonctionnement de ces instances de

accueillies (CNPA) et aux Conseils Pour appliquer le principe de partirégionaux des personnes accueillies cipation à la rédaction même du dé-(CRPA). L'association des personnes cret, des représentants du CNPA et accueillies et accompagnées à l'éla- des CRPA ont été conviés à de nomboration, la mise œuvre et l'évalua- breuses rencontres de travail organition des politiques publiques est sées par la DGCS. Cette expérience aujourd'hui une volonté affichée des d'élaboration commune du décret pouvoirs publics, qui se traduit entre a également favorisé une meilleure autre par l'ouverture des instances de connaissance des attentes de chacun réflexion et de pilotage des politiques des acteurs afin d'avancer ensemble publiques aux personnes accompa- dans la construction du processus de

Quelle participation dans le réseau?

Fin 2015, une enquête a été lancée pour dresser un état des lieux de la participation des personnes accueillies/accompagnées au sein du réseau de la Fédération. Un premier bilan quantitatif révélait une diversité des formes de participation et une forte implication des personnes dans les instances de participation mises en place dans le réseau. L'enquête s'est poursuivie en 2016 avec un volet plus qualitatif sur les bonnes pratiques et les difficultés repérées, les résultats seront publiés au cours de l'année 2017.

PAYS DE LA LOIRE 30 ans d'actions pour des territoires solidaires



Le 7 octobre, l'événement a Fédération ligérienne, qui a rassemblé près de 150 personnes, a permis de montrer les

Loire, Abbassia Hakem, maire-adjointe à la solidarité de la ville de Nantes, Irène Petiteau, directrice géné-rale de l'association Trajet et Etienne Pinte, présiden du Conseil national des politiques de lutte contre les



La participation, nerf de la démocratie

Avec 8,8 millions de personnes sous le seuil de pauvreté, la représentativité des personnes en précarité sociale est un enjeu majeur. C'est pourquoi, dans le dossier du numéro 15 de son magazine trimestriel, la Fédération a souhaité mettre en lumière la nécessaire participation des personnes accompagnées et/ou accueillies, que ce soit dans l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques ou dans les pratiques d'accompagnement social.

■ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ La citoyenneté au CRPA

le thème de la citoyenneté le 4 octobre, avec l'intervention de deux partageons-nous? Qu'est-ce qui nous lie? Peut-on agir dans les espaces «c'est bien de changer [d'animation]» témoigne une personne accompagnée, «ça a changé mon regard sur la notion de citoyenneté», conclut

FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ DE RAPPORT ANNUEL 2016 FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ : BAPPORT ANNUEL 2016

RHÔNF-AI PES

SIAE: créez et développez vos activités!

Cette journée, co-organisée par le siège fédéral et la région Rhône-Alpes. le 18 octobre. a rassemblé 40 personnes, à Lyon, issues de 25 structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

Actrices du développement économique de leur territoire, les SIAE sont amenées à s'adapter aux besoins et capacité de celui-ci, afin

tant, malgré leurs idées et leur capacité d'initiative, elles accèdent peu aux financements de l'innovation, technologique comme sociale, et aux outils bancaires adaptés au développement ou à leurs besoins en trésorerie; et restent cantonnées dans la sphère de l'insertion, loin des projets territoriaux de développement économique. Pour répondre à ces difficultés, la journée s'est articulée autour d'apports d'information sur les politiques publiques, la présentation des possibilités de soutien et de financement par les acteurs spécialisés de l'ESS, des témoignages d'expériences réussies ou en devenir de création d'activité et des échanges de pratiques en ateliers. Les de s'assurer une viabilité économique à long terme: la capacité des participants ont pu formaliser leurs attentes envers le réseau, qui SIAE à créer et développer leurs activités est donc capitale. Pour-pourra alors leur proposer un accompagnement adapté dès 2017.

HAUTS-DF-FRANCE

La santé au rythme des pensions de famille



En 2016, travailleurs sociaux et résidents de huit pensions de familles de la région Hauts-de-France se sont mobilisés autour d'une action de prévention santé ayant pour thématique l'estime de soi et les addictions.

Cette action s'est déroulée en quatre temps.

Une représentation théâtrale, et un débat se sont déroulés le 26 octobre avec la Compagnie «La Belle Histoire» pour illustrer le quotidien en pension de famille.

Deux journées de formation des professionnels sont venues compléter le programme, en novembre. Animées par l'ANPAA, elles avaient pour objectif de renforcer les compétences des professionnels, bénévoles et stagiaires qui accompagnent et orientent des personnes accueillies ayant des conduites de consommations à risques. Les professionnels ont pu découvrir d'autres méthodes d'accompagnement comme l'entretien motivationnel et la

Dans le même temps, des ateliers «santé et addictions», également animés par l'ANPAA, ont été proposés aux résidents.

Enfin, de novembre 2016 à février 2017, six ateliers «bien être et esthétique», animés par deux socio-esthéticiennes ont été mis en place au sein des pensions de famille. Par le biais de différents médiateurs corporels (mains, visage, cheveux), chacun a pu prendre un temps pour se ressourcer, et réapprendre à prendre soin de soi au quotidien et à moindre prix.

Vigilance de la Fédération face aux dérives des marchés publics sur l'hébergement

La publication de deux appels d'offre natio- voirs publics pour la création de places d'hémandeurs d'asile par l'État en septembre,

volumes indivisibles imposés, des délais de signalement des personnes hébergées. mise en œuvre et des pénalités pesant sur La Fédération sera particulièrement vigilante les prestataires en cas d'inexécution. Par un quant au suivi de la mise en œuvre de ces marde la relation partenariale associations-pou- champ associatif.

naux sur l'hébergement généraliste et des de-bergement. Inquiétude, ensuite, liée à la qualité des prestations d'accompagnement compte sans concertation avec les associations et tenu du prix particulièrement faible des places pour un total de 10 000 places, a provoqué de proposées, fixé sans dialogue avec le secteur ni référence à l'Etude nationale des coûts. In-Inquiétude sur la méthode, d'abord, car quiétude, enfin, sur l'évolution des missions du ces marchés nationaux écartaient de facto travail social, en particulier vis-à-vis des del'immense majorité des associations des-mandeurs d'asile pour lesquels il est demandé tionnaires d'hébergement compte tenu des aux opérateurs des mesures de contrôle et de

courrier envoyé au Premier ministre, la Fé- chés, en particulier sur la qualité de l'accomdération a rappelé que le recours à la compagnement social proposé et s'opposera à mande publique faisant des associations de toute forme de généralisation de la commande simples prestataires de l'État sans marge de publique pour la création de places d'hébermanœuvre ni d'autonomie quant à l'élabora- gement qui ne respecterait pas les principes tion du projet social était une remise en cause élémentaires d'autonomie et de diversité du



L'ACCUEIL DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS DE CALAIS

La présence de plus de 1000 mineurs sur le site α donné lieu au développement en urgence de centres d'accueil et d'orientation spécialement dédiés à l'accueil de mineurs (CAOMI).

Après le démantèlement de la Lande de Calais le **24 octobre**, plus de 5 000 migrants ont été orientés vers des centres d'accueil et d'orientation (CAO) répartis dans toute la France. Dans le même temps, 274 mineurs ont pu faire l'objet d'un rapprochement avec la Grande-Bretagne pour y rejoindre leur famille. Cependant, la présence de plus de 1000 mineurs sur le site, temporairement pris en charge par le CAP Jules Ferry, a donné lieu au développement en urgence de centres d'accueil et d'orientation spécialement dédiés à l'accueil de mineurs (CAOMI).

Ces dispositifs, en dehors du cadre de la protection de l'enfance, ont été mis en place dans des délais très contraints pour répondre à la prise en charge des mineurs qui devaient évacuer Calais. Une instruction prise le 1er novembre détaillait les missions et le fonctionnement de ces dispositifs temporaires. La Fédération des acteurs de la solidarité a suivi leur mise en place en lien avec de nombreux adhérents volontaires pour ouvrir des sites dédiés à l'accueil des mineurs de Calais. L'une des principales difficultés rencontrées a été le refus de certains ieunes de rester sur le territoire français puisqu'ils souhaitaient rejoindre l'Angleterre qui a d'ailleurs répondu de façon opaque à leur demande de regroupement familial. Certains de ces mineurs sont depuis repartis sur le chemin de l'exil, quand d'autres sont retournés à Calais sans dispositif adapté à leur

20 millions d'euros de plus pour l'IAE

Chaque année environ 130 000 personnes sont salariées en insertion.

Si la première année de mise en œuvre de la réforme de du débat sur le projet de loi de d'emplois aidés, et non pas un l'insertion par l'activité éco- finances, auprès des députés. redéploiement de crédits entre nomique (IAE) a permis une Reprenant l'argumentaire dé- eux, elle est toutefois satisfaite augmentation du nombre de ployé avec des partenaires as- de voir la qualité du travail des postes d'insertion, la capacité sociatifs, des syndicats salariés structures IAE ainsi reconnue. d'emploi du secteur était glo- et des chercheurs, la Fédéra- Elle espère que ces emplois balement stable depuis long- tion s'est attachée à démontrer supplémentaires soutiendront temps. Chaque année, environ la plus-value que les emplois ai- en 2017 le développement de 130 000 personnes sont ainsi dés, et en particulier les postes territoires en difficulté, insuffisalariées en insertion. Alors d'insertion, représentaient pour samment couverts aujourd'hui que plus de 6 millions d'entre les personnes privées d'emploi en offre d'insertion. nous sont inscrits à Pôle em- et pour le développement des ploi, que plus de 3 millions de territoires. Sa demande? La personnes sont au chômage création de 5000 équivalents sans la moindre activité, dont temps plein supplémentaires 2.4 millions depuis plus d'un an. dans l'IAE – il en existe environ la Fédération a considéré qu'il 60 000 actuellement. Début était nécessaire d'augmenter le **novembre**, Myriam El Khomri, nombre de postes d'insertion, ministre du Travail et de l'Em-

et plus largement, le volume ploi, a entendu cette demande d'emplois aidés. Durant l'année et annoncé devant l'Assemblée 2016, elle s'est donc mobilisée nationale que seraient redédans le cadre du conseil natio- ployés vers l'IAE environ 20 nal de l'IAE, auprès de la Délé- millions d'euros, initialement quée générale à l'emploi et à la fléchés vers les contrats aidés. formation professionnelle et du Si la Fédération souhaitait une cabinet de la ministre puis, lors augmentation totale du nombre

ZOOM SUR LA FORMATION ETAIE

Entre 2013 et 2015, 171 personnes ont été formées au titre d'encadrant technique d'activité d'insertion par l'économie (ETAIE). enregistré au registre national de la certification professionnelle. Déployée dans huit régions, cette formation permet aux encadrants techniques d'acquérir toutes les compétences nécessaires à la mise en œuvre de ce métier spécifique à l'insertion par l'activité économique, et plus globalement à l'économie sociale et solidaire. Un diplôme de niveau IV est délivré à l'issue de la réussite des examens. L'année 2016 a été marquée par la demande de renouvellement du titre auprès de la Commission nationale de la certification

AQUITAINE

Carton plein pour la formation ETAIE

e action, avec un taux de réussite entre 85 et 93 %. ETAIE tager les valeurs de l'ESS. Les interventions se définissent à parti

tion en Aquitaine/Poitou-Charentes/Limousin font partie des axes prioritaires pour l'année 2017. Il est également prévu de lancer une



Un observatoire santé pour signaler les difficultés d'accès aux soins

de recours est également constatée, due à carité. Les données recueillies un manque d'information et à la complexité une base d'échanges entre les des procédures. Le siège de la Fédération et régionales et le siège national, a

(protection universelle maladie, couverture lancé en novembre un observatoire santé, nales de santé, les caisses primaires d'assumaladie universelle complémentaire, etc.) Un outil de signalement, accessible depuis le rance maladie, les professionnels de santé, pour contribuer à rendre universel l'accès site internet de la Fédération, peut être rempli a fain d'améliorer l'accès aux soins pour tous. Certaines régions se sont également empartiques de certains professionnels de santé freinent encore l'accès aux droits et aux de mieux qualifier et quantifier les difficultés ne-Alpes qui a organisé le 15 novembre soins de nombreuses personnes. Dans le d'accès aux soins et aux droits à la couverture une journée régionale intitulée « Se soigner, même temps, une sous-utilisation des actions maladie des personnes en situation de pré- pourquoi, comment?» afin de présenter les

HAUTS-DE-FRANCE

Un kit santé distribué aux structures d'insertion de la région



L'accompagnement de la PASS régionale

Dans le cadre du parcours précarité, l'ARS a missionné l'association régionale pour accompagner la mise en place de la PASS régionale en Bourgogne-Franche-Comté. Auparavant préexistaient deux PASS régionales, aux fonctionnements distincts. La Fédération régionale apporte ainsi un appui méthodologique et logistique à la nouvelle PASS pour la réalisation d'un état des lieux des PASS de la région (avec un travail de cartographie), la conduite d'enquêtes ou encore l'organisation de groupes de travail. Le 3 novembre à Dôle s'est déroulée la première rencontre inter-PASS, l'occasion de pouvoir échanger sur les pratiques et les difficultés rencontrées au niveau de l'organisation interne ou des liens avec les partenaires locaux.



Les situations de précarité entraînent souvent un désintérêt des questions de santé, d'où l'importance des mesures de prévention. Intimes par nature, les questions de santé et d'hygiène sont souvent difficiles à aborder pour les professionnels. Face à ce constat, la Fédération Hauts-de-France a participé à l'élaboration d'un kit mis à la disposition des structures. Celui-ci se présente sous la forme d'un sac (un modèle homme, un modèle femme) avec une vingtaine de produits d'hygiène de première nécessité. Véritable support pédagogique, il permet aux professionnels des structures d'aborder les questions relatives à la santé et d'ouvrir le dialogue dans le cadre de l'accompagnement et du développement d'actions de prévention.

En 2016, 2 652 kits ont été distribués dans le cadre de 139 proiets de structures d'insertion de la région.



à agir plus efficacement sur la précarité. Mais une réforme qui peut aussi consti-

2016, avec l'aide d'un stagiaire de l'ENA, de la DGCS.

Passage de 22 à 13 régions, création tuer une opportunité, dans les territoires, un guide intitulé «Les enjeux de la réforme des métropoles, nouvelles compétences pour qu'acteurs de la solidarité et pouvoirs territoriale pour les acteurs de la solidariconfiées aux intercommunalités, dépar- publics envisagent une façon différente de té». Il présente de façon pédagogique la rétements à la fois confortés mais fragilisés conduire l'action à l'égard des plus pré- forme, ses enjeux pour l'action en direction dans leur rôle de chef de file de l'action so-caires. Une réforme qui impacte également des personnes confrontées à la précarité et ciale. Il s'agit là de quelques aspects issus la Fédération dans son rôle d'interlocuteur formule des recommandations pour la Féde la réforme territoriale de 2014 et 2015. des pouvoirs publics et d'animation de son dération. Un séminaire d'appropriation de Une réforme complexe, aux conséquences réseau d'adhérents. Ce qui implique pour la réforme a été organisé le 17 novembre incertaines quant à la capacité des pou- elle de revoir certaines modalités d'action par la Fédération, associant administravoirs publics (collectivités territoriales, État) et d'organisation. Telles sont les raisons teurs et salariés du siège, présidents et pour lesquelles la Fédération a élaboré en délégués régionaux, ainsi que le directeur

P OCÉAN INDIEN **Un clip pour** promouvoir la culture



Fin 2016, le Conseil régional des personnes accueillies et accompagnées de la Réunion, soutenu par la Fédération des acteurs de la solidarité Océan Indien et en partenariat avec l'association Slam la Kour, s'est lancé dans l'écriture d'un texte de slam et le tournage d'un clip. Pendant trois mois, des personnes accompagnées ont pu libérer leur imagination et leurs émotions lors d'un atelier d'expression. L'objectif était de mettre en avant l'importance de l'accès à la vie culturelle dans l'accompagnement global des personnes et de faire évoluer la pratique professionnelle au sein des associations de lutte contre l'exclusion. Cet outil ludique servira de support pour la nouvelle formation proposée par la Fédération des acteurs de la solidarité Océan Indien: «l'accompagnement du public vers la culture».



ILE-DE-FRANCE Signature d'une convention avec la Direction des affaires culturelles de la Ville de Paris

Le Pacte de lutte contre la grande exclusion, signé en février 2015, prévoyait la mise en place de mesures pour l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité grâce aux pratiques culturelles et artistiques.

Le 24 novembre, la Ville de Paris signait ainsi un ensemble de conventions avec plusieurs associations et institutions, dont une entre la Direction des affaires culturelles de la Ville de Paris (DAC) et la Fédération des acteurs de la solidarité lle-de-France (alors FNARS lle-de-France). Parmi les objectifs de ce partenariat, figurait notamment l'élaboration d'un document destiné aux travailleurs sociaux recensant les acteurs et offres culturelles à destination du champ social. Cette convention a permis de créer des liens entre structures sociales et culturelles dans les arrondissements parisiens, et de valoriser l'approche culturelle dans l'accompagnement social proposé aux personnes. Dans le même temps, la Fédération a proposé un questionnaire à ses partenaires de la veille sociale et de l'hébergement afin de recenser leurs expériences et moyens en matière de pratiques culturelles et d'orienter les propositions faites par la DAC aux structures sociales.

Pour que chaque jeune trouve sa place dans la société

Les organisations signataires la vie et les ressources dès de la plateforme «pour un big 18 ans), des auditions ont été bang des politiques jeunesse» organisées avec le collectif créée en 2012 à l'initiative de la de jeunes accompagnés en Fédération, ont poursuivi leurs missions locales «Arrêtez de travaux en 2016. En effet, les nous mettre dans vos cases ». mesures destinées aux jeunes le mouvement pour un revedéclinées ces dernières an- nu de base, le mouvement nées ne sont pas à la hauteur salariat. le Haut Conseil de des enjeux d'une véritable po- la famille, de l'enfance et de litique de jeunesse. Des taux l'âge, l'UNAF, la CFDT, France de précarité et de chômage stratégie, ou encore des uniencore élevés touchent les jeunes adultes, et particulièrement ceux qui sont sans ainsi que les avancées en soutien familial et les moins matière de droit des jeunes bien formés. Ces jeunes en situation de précarité n'ont pas droit à des ressources dans les conditions du droit

propositions politiques présentées au Congrès national début 2017 (le droit éduca- tière pour aboutir. tion-formation tout au long de

L'ensemble de ces auditions adultes (compte personnel de formation et d'activité, prime d'activité, garantie jeunes) ont été valorisées dans un document synthétique reprenant En vue d'approfondir deux des les deux axes principaux de la cinq axes de la plateforme de plateforme. Ces propositions doivent maintenant trouver un écho dans la société toute en-

ÉTABLIR LE LIEN ENTRE LE SECTEUR SOCIAL ET L'INSTITUTION SCOLAIRE

Les familles accueillies au sein du réseau de la Fédération sont confrontées à des situations de pauvreté et d'exclusion, parfois renforcées par l'institution scolaire qui joue un rôle non négligeable dans la reproduction des inégalités. Les associations du réseau accueillent un nombre important de jeunes adultes ayant connu des parcours cumulant décrochage scolaire, précarité et ruptures familiales. Dans sa plateforme de propositions présentée en 2017, la Fédération a porté un certain nombre de recommandations liées aux rapports qu'entretient l'Éducation nationale à la situation d'exclusion sociale des parents et donc des enfants. Pour construire ces propositions, la Fédération s'est appuyée sur un panel d'experts, réunis lors d'une table ronde le 22 novembre. Jean-Paul Delahaye, inspecteur général de l'éducation nationale a pu y présenter les recommandations issues de son rapport «Grande pauvreté et réussite scolaire»

HAUSSE INQUIÉTANTE DES JEUNES SANS-ABRI

En décembre, à l'occasion de la publication du baromètre 115 qui étudie les demandes et les réponses du numéro d'urgence dans 45 départements durant le mois précédent, la Fédération alertait sur la situation très critique des ieunes à la rue qui, sans RSA avant leurs 25 ans, sans emploi et souvent en rupture familiale, n'ont d'autre recours que d'appeler le numéro d'urgence pour trouver un toit. En un an, le nombre de jeunes de moins de 25 ans concernés par une demande d'hébergement a ainsi augmenté de 11 %. En novembre 2016, parmi les jeunes isolés qui ont sollicité le 115, seul un sur deux a obtenu une place d'hébergement. C'est pourquoi, en complément de la demande d'adoption d'un plan de mobilisation national pour l'accès au logement des personnes sans domicile, la Fédération a réclamé un accès aux minima sociaux dès 18 ans pour tous les jeunes sans ressources ni soutien familial.



GARDER LA SOLIDARITÉ À L'ESPRIT

«La solidarité, un investissement d'avenir». tel est le titre de la tribune signée par Louis Gallois, publiée dans la revue Esprit au mois de novembre. Il y revient sur l'explosion et l'intensification des inégalités et de la pauvreté, dénonçant un ascenseur social en panne, et rappelle que la solidarité n'est pas un coût, mais un investissement au profit de la société entière.



UN MINI-SITE CONSACRÉ AU CONGRÈS À VENIR

rogramme détaillé de l'évènement

a plateforme de propositions, inscription en ligne, liste des partenaires, les informations ne manquent pas sur le mini-site nternet qui a été lancé en novembre en amont du Congrès de la Fédération de janvier 2017. www.congres-solidarite.com

FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ & RAPPORT ANNUEL 2016 FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ ₩ RAPPORT ANNUEL 2016

Réévaluation de l'ADA suite à un recours auprès du Conseil d'État

Pour assurer des moyens de subsistance décret prévoyait également de nombreuses mandeur d'asile, il doit lui verser une alloca-aux demandeurs d'asile, la loi relative à la hypothèses de retrait ou de suspension du tion financière d'un montant suffisant pour lui réforme du droit d'asile prévoit désormais versement de l'allocation. une aide financière unique, l'allocation pour

demandeur d'asile (ADA), dont les conditions C'est la raison pour laquelle la Fédération insuffisant le montant additionnel de 4,20 de versement et le barème ont été fixés par un décret en octobre 2015. Si la loi prend en compte la situation familiale des demanders d'état. Par une décision du **23 décembre**, de la Cour de justice de l'Union européer deurs d'asile pour déterminer le montant de la haute juridiction a annulé partiellement le qui a condamné en 2014 la Belgique à la récette allocation, le décret a fait de nombreux décret et enjoint le Premier ministre à fixer, évaluation du montant de l'allocation versée perdants. Le montant de l'allocation a ainsi été diminué pour certains demandeurs d'asile, en particulier pour ceux laissés à la rue et pour une partie de ceux qui sont d'asile, en particulier pour ceux qui sont la rue et pour une partie de ceux qui sont d'asile, en particulier pour ceux laissés à la rue et pour une partie de ceux qui sont d'asile, en particulier pour ceux laissés à la rue et pour une partie de ceux qui sont d'asile, en particulier pour ceux laissés à la rue et pour une partie de ceux qui sont d'asile, en particulier pour ceux laissés à la rue et pour une partie de ceux qui sont d'asile, en particulier pour ceux laissés à la rue et pour une partie de ceux qui sont d'asile, en particulier pour ceux laissés à la rue et pour une partie de ceux qui sont d'asile, en particulier pour ceux laissés à la rue et pour une partie de ceux qui sont d'asile, en particulier pour ceux laissés à la rue et pour une partie de ceux qui sont d'asile, en particulier pour ceux laissés à la rue et pour une partie de ceux qui sont d'asile, en particulier pour ceux laissés à la rue et pour une partie de ceux qui sont d'asile, en particulier pour ceux laissés à la rue et pour une partie de ceux qui sont d'asile, en particulier pour ceux laissés à la rue et pour une partie de ceux qui sont d'asile, en particulier pour ceux laissés à la rue et pour une partie de ceux qui sont d'asile, en particulier pour ceux laissés à la rue et pour une partie de ceux qui sont d'asile, en particulier pour ceux laissés à la rue et pour une partie de ceux qui sont d'asile, en particulier pour ceux laissés à la rue et pour une partie de ceux qui sont d'asile, en particulier pour ceux laissés à la rue et pour une partie de ceux qui sont d'asile, en particulier pour ceux laissés à la rue et pour une partie de ceux qui sont d'asile, en particulier pour ceux laissés à la rue et pour une partie de ceux qui sont d'asile, en particulier pour ceux la rue d'asile, en particulier pour ceux la rue d'asile, en particulier pour ceux la rue d'asile, en par accueillis en hébergement d'urgence. Le d'offrir une solution d'hébergement à un de-



PREMIER ACCUEIL SOCIAL DE PROXIMITÉ, MODE **D'EMPLOI**

Fin décembre, le ministère des Affaires sociales et de la Santé publiait le guide d'appui à la structuration, un premier accueil social de proximité, dispositif unique dont la mise en œuvre a été confiée aux conseils départementaux dans le cadre du plan d'action en faveur du travail social et du développement social. Aboutissement d'un groupe de travail, auquel a participé la Fédération des acteurs de la solidarité, ce guide a été réalisé à partir d'initiatives de terrain et conçu comme un outil opérationnel. Pour rappel, le premier accueil social de proximité doit garantir, à toute personne rencontrant des difficultés ou souhaitant exprimer une demande d'ordre social. une écoute attentionnée de la globalité de ses besoins et préoccupations afin de lui proposer le plus tôt possible des conseils et une orientation adaptée.



Echanges autour des migrations en Europe

des acteurs de la solidarité a intégré le groupe de travail sur les migrations en Europe, où elle est désormais re- d'asile en Europe ainsi que l'accueil des personnes Roms.

Le référent de parcours est chargé de coordonner les différentes interventions sociales, en accord auec la personne, et de faire le lien auec ntervenants susceptibles de l'accompagner

Le référent de parcours, nouveau visage du social?

Prévue par le plan d'action en faveur du tra- pagner. Il réalise un diagnostic global des la DGCS et du ministère, a élaboré un cavail social et du développement social, la besoins de la personne, définit un projet hier des charges pour l'expérimentation qui mise en place d'un référent de parcours fait d'ensemble avec cette dernière et assure le a servi de support à l'appel à candidatures l'objet d'une expérimentation tout au long suivi de la situation.

de l'année 2017. Le référent de parcours Un groupe de travail, composé de repré- au mois de juillet 2016. En décembre, les est chargé de coordonner les différentes sentants des départements de France, quatre départements retenus - Pas-de-Cainterventions sociales, en accord avec la de la CNAF, de la MSA, de l'UNCASS, de personne, et de faire le lien avec l'ensemble l'ANAS, de l'UNIOPSS, de l'ANDASS, de la présenter leurs projets lançant ainsi l'expédes intervenants susceptibles de l'accom- Fédération des acteurs de la solidarité, de rimentation.

transmis à l'ensemble des départements lais, Paris, Ariège et Bas-Rhin - sont venus

PAYS DE LA LOIRE

Les encadrants techniques découvrent la communication positive

Aude Perrin, consultante en communication positive, a ensuite mique) mais aussi d'anciens encadrants déjà diplômés. Une

RHÔNE-ALPES L'asile en question

Un an et demi après l'entrée en vigueur de la réforme de l'asile, la Fédération et la Cimade ont décidé de s'associer pour organiser une journée d'étude régionale, **le 6 décembre** à Lyon.

Plusieurs objectifs dans l'architecture de cette journée. D'une part, replacer la politique migratoire française dans un contexte mondial et européen des migrations afin de mieux appréhender les enjeux migratoires et en particulier ceux liés à l'asile. D'autre part, dresser un premier bilan de l'impact de la réforme de l'asile en France dans la prise en charge et l'accompagnement des personnes: les réussites, les difficultés et les marges de progression. En présence de 100 personnes, des juristes, des représentants de l'OFRPA, de l'OFII et de la Préfecture de région ont pu s'exprimer sur les travaux et dynamiques engagés depuis 16 mois. Les acteurs de terrain ont aussi présenté les impacts concrets sur la prise en charge des demandeurs d'asile, notamment sur l'accueil et l'accompagnement des personnes dans la procédure d'asile mais également sur leur hébergement.





Les acteurs de l'urgence sociale face au numérique

Depuis 2012, chaque **9 décembre**, les acteurs de l'urgence sociale de la région PACA se retrouvent pour les États généraux de l'urgence sociale (EGUS).

Après la santé et l'accueil en journée, c'est la question de l'urgence sociale face à la (r)évolution du numérique qui a été mise au centre des débats cette année. En effet, cette (r)évolution numérique ne peut être envisagée sans prendre en compte sa dimension sociale. La dématérialisation des services et de l'accès aux droits est trop souvent vécue comme un facteur d'exclusion par les plus fragiles. Les ateliers et plénières ont favorisé la réflexion sur les outils numériques et l'action sociale. La dématérialisation des démarches a non seulement des conséquences sur les pratiques d'accompagnement mais aussi sur le quotidien des personnes. L'illettrisme numérique a ainsi été identifié comme un facteur de précarité supplémentaire.

La forte implication des acteurs de la médiation numérique, tant dans le cadre de la préparation de la rencontre qu'au fil des débats et des ateliers (organisés sous forme de Wikithon) a permis d'aborder ces sujets dans une dynamique d'ouverture.

Gageons que cette analyse partagée favorise maintenant l'émergence de projets innovants.





en insertion.

Le Fonds initiatives locales contre l'exclu- En 2016, 63 adhérents ont bénéficié d'une produits d'hygiène, matériel de puériculsion (FILE) soutient depuis 2001 des projets subvention pour mener une nouvelle action. initiés par des adhérents de la Fédération en Sensible aux conditions d'accueil des exilés partenariat avec la Fondation J.M. Bruneau. à leur arrivée dans notre pays, la Fondation âge. Et, pour un CADA accueillant des per-L'accent est mis sur les passerelles avec le Bruneau a ouvert un fonds supplémentaire sonnes à mobilité réduite, le financement de monde de l'entreprise et la formation des en cours d'année qui a permis de financer l'achat d'un véhicule adapté pour organiser publics, le montage de projets, l'accès ou des achats ou investissements de cinq leurs transports lors des visites médicales, le maintien dans le logement, des actions associations adhérentes pour répondre démarches administratives, etc. L'appel à socio-éducatives et culturelles ou qui fa- aux besoins urgents des personnes étran- projets 2017 a été lancé en début d'année vorisent la participation et l'expression des gères arrivées récemment en France; kits dans le réseau et des comités de sélection personnes accompagnées ou des salariés d'hygiène, tickets services pour compléter se tiendront régulièrement jusqu'à consomla distribution de denrées alimentaires et mation totale des financements.

ture, jouets et alimentation pour bébé pour l'accueil de familles avec enfants en bas-

CONCILIER MIXITÉ SOCIALE ET DROIT AU LOGEMENT

Publiée le 27 janvier 2017 après un an de travaux parlementaires, la loi relative à l'Égalité et la Citovenneté marque les dernières grandes évolutions législatives du quinquennat en matière de logement. Son titre promeut l'habitat comme vecteur privilégié de « mixité sociale et d'égalité des chances » et fait reposer l'accès au logement des ménages défavorisés sur trois instruments principaux:

- la poursuite de la réforme des attributions de logements sociaux par l'harmonisation des critères légaux de priorité et la fixation d'objectifs chiffrés d'attribution de logements aux ménages prioritaires;
- le rééquilibrage territorial des attributions en faveur des ménages pauvres par la possibilité d'une modulation des loyers HLM

- en fonction d'objectifs chiffrés de mixité
- le ciblage de l'effort de production de logements sur les communes déficitaires par l'évolution et le durcissement du dispositif SRU.

Si la Fédération partageait globalement la philosophie générale du projet de loi initial, elle a toutefois défendu des propositions d'évolution pour en renforcer la portée. Que ce soit en son nom propre ou aux côtés de ses principaux partenaires, la Fédération a soumis tout au long de l'année 2016 aux parlementaires et au gouvernement un ensemble d'amendements dont les principaux ont été adoptés:

la réaffirmation du caractère prioritaire des

- ménages bénéficiaires du droit au logement opposable sur les autres publics prioritaires pour l'attribution des logements sociaux:
- la réintégration des personnes sortant de centres d'hébergement dans la liste des personnes devant être prioritairement logées dans le parc social;
- le renforcement du droit à l'information du demandeur de logement social dans le cadre des systèmes de cotation de la demande;
- la facilitation de la mobilisation du parc privé à vocation sociale dans les communes ne remplissant pas leurs obligations de construction de logements sociaux;
- la participation de personnes non ou mal-logées au sein des commissions de médiation.

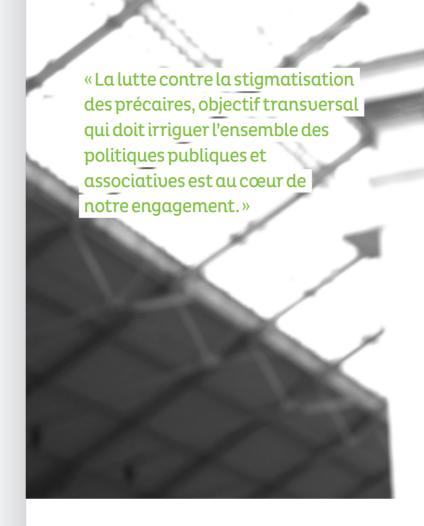
PAR FLORENT GUÉGUEN, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ

«Investir dans la solidarité, d'agir des personnes pour ré- doublement du nombre de places également au cœur des enjeux agissons ensemble! tel était le former les politiques publiques pérennisées au terme de la cam- de 2017. Les associations de mot d'ordre de notre Congrès or- et associatives et faire reculer la pagne hivernale (5000), la gestion solidarité se sont fortement enganisé en janvier 2017 à Dijon qui précarité. Les rencontres à venir au thermomètre de l'héberge- gagées depuis 2015 en faveur de a réuni plus de 900 participants, avec l'équipe gouvernementale ment et le système des «portes l'hébergement des demandeurs salariés, administrateurs, béné- constituée après l'élection seront tournantes » sans perspective d'asile et des personnes en sortie voles pour débattre de l'avenir l'occasion de poursuivre notre d'insertion durable pour les per- de campement. Mais malgré les des politiques de solidarité dans plaidoyer sur tous ces sujets. un contexte électoral plus qu'incertain. Notre plateforme et la L'année 2017 sera une nouvelle inacceptable nous mobilisera tout d'accueil, trop de personnes sont publication d'un numéro spécial fois marquée par la crise de au long de l'année avec la volonté aujourd'hui en situation d'errance des Dossiers d'Alter Éco nous a l'hébergement et de l'accès au de garantir l'inconditionnalité, la ou sans solution d'accompagnepermis de diffuser nos vingt-cinq logement quand nos adhérents non remise à la rue, le droit à l'ac- ment. La Fédération, aux côtés priorités et parmi elles la création sont en première ligne pour ac- compagnement et l'accès direct de ses partenaires, continuera d'un revenu minimal décent, le cueillir, héberger, et accompagner au logement à chaque fois que de plaider pour un plan national renforcement de la production vers l'autonomie. L'hiver 2016- cela est possible. Cela suppose d'accueil, d'accompagnement et de logements très sociaux, le 2017 a été particulièrement diffi- aussi de réinvestir la philosophie d'intégration mobilisant l'État, les développement de l'IAE et l'ac- cile pour les personnes confron- du «Logement d'abord » pour collectivités locales, les associacompagnement-intégration des tées à la pénurie de logements éviter les «parcours en escalier», tions et toute la société civile. La migrants. Au-delà de ces me- réellement accessibles et à la sa- dépasser les prérequis pour l'ac- France, 5ème puissance éconosures, cet évènement a permis de turation des hébergements avec cès au logement, proposer un ac-mique mondiale, ne doit pas acréaffirmer les valeurs qui fondent une solution d'hébergement pour compagnement souple et adapté cepter la reconstitution de caml'engagement de la Fédération: moins d'une personne appelant le et refonder dans ce sens les mis- pements indignes et le reiet des l'égalité et la lutte contre les dis- 115 sur deux. L'augmentation du sions de l'hébergement. criminations, l'inconditionnalité de nombre de jeunes et de familles l'accueil et de l'accompagnement, victimes de la pauvreté liée au lo- La crise migratoire en Europe, mandent notre protection. La sorl'accès aux droits fondamentaux gement est visible dans les terri- liée à l'insuffisance de solida- tie de crise se trouve également

et la prise en compte du pouvoir toires. Si la Fédération a obtenu le rité des pays d'accueil sera à l'échelle européenne avec •••

sonnes est malheureusement efforts réalisés ces dernières antoujours en cours. Cette situation nées pour renforcer les capacités

populations victimes de la guerre et de l'extrême pauvreté qui de-



travers notamment notre impli-

cation à la FEANTSA et le ren-

pement d'activités accessibles

à tous sera aussi un axe central

périmentation SEVE - médiation

la création d'activité dans l'IAE.

notamment la poursuite de l'ex- tion des prestations.

Bruxelles.

••• l'harmonisation des politiques territoires les plus en difficulté. actions médiatiques ciblées sur années à venir.

la lutte contre les refus de soins et

d'accueil et d'asile et la révision La lutte contre la stigmati- disponibles et renforcer in fine sa que le chantier est immense, des accords de Dublin dont la sation des précaires, objectif représentation «politique» locale. mise en œuvre en France est très transversal qui doit irriguer l'en- La déclinaison au national et en construire des stratégies comproblématique. La Fédération semble des politiques publiques région du nouveau projet fédé- munes en conformité avec nos vacompte bien réinvestir en 2017 et associatives est au cœur de ral est aussi au centre de nos leurs. De ce collectif réside notre les questions européennes à notre engagement avec le lan- préoccupations. Développer le force pour un projet de solidarité cement en début d'année d'une militantisme associatif, renforcer qui dépassera la gestion de discampagne sur les réseaux so- la prévention, soutenir le pouvoir positifs et la concurrence entre les forcement de notre lobbying à ciaux pour contrer les préjugés d'agir des personnes et être ac- acteurs en s'appuyant sur la mosur la pauvreté avec les collectifs teur du développement social bilisation des travailleurs sociaux. Alerte et Associations unies. Elle territorial, tels sont les priorités les salariés, les bénévoles et les L'accès à l'emploi et le dévelop- se poursuit également avec des de notre projet associatif pour les personnes accompagnées.»

pour la Fédération en 2017, avec pour la simplification-automatisa- Nous devons également veiller au maintien de la diversité associative face au développement active pour l'emploi - et l'accom- L'année 2017 est également de la commande publique et à la pagnement des adhérents pour cruciale pour l'organisation de mise en concurrence des acteurs notre réseau, avec le change- dans les territoires. La Fédération Nous devrons également veiller, ment de nom de la Fédération, a contesté le principe des marà la suite du processus électoral. et. surtout, la fusion des asso- chés publics sur l'hébergement à ce que que l'État et les collec- ciations régionales en 13 entités qui nie l'autonomie associative tivités locales maintiennent leur conformes à la nouvelle carte et transforme les acteurs du réengagement sur l'enveloppe de administrative du pays. Le réseau seau en simples prestataires de contrats aidés et poursuivent le a su dépasser les difficultés pour services «low-cost» sans possidéveloppement de l'IAE dans les revoir son organisation dans les bilité d'innovation sociale. Pour

territoires, mutualiser les moyens résister à cette pression et parce nous devons nous rassembler et

FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ & RAPPORT ANNUEL 2016 FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ A RAPPORT ANNUEL 2016

LE BUREAU FÉDÉRAL

Louis GALLOIS

Jean-François BAHAIN

Martine BOEHLER Secrétaire générale adjointe Gilles PIERRE Vice-Président

Catherine ABELOOS

Maryse BASTIN-JOUBARD

Raoul DUBOIS

Eric PLIEZ

L'ORGANIGRAMME DU SIÈGE NATIONAL (EN MAI 2017)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SERVICE COMMUNICATION Responsable du service Céline Figuière

DIRECTION GÉNÉRALE Directeur général Florent Guéquen

SERVICE ADMINISTRATION ET GESTION Secrétaire générale Véronique Renault

Chargée de communication

Chargé de production média

Attachée de direction

Chargée de l'entretien Yvette Adrien

Assistante comptable Cécile Bélocian

Assistante du service Virginie Galet

SERVICE VIE FÉDÉRALE Responsable du service Sophia d'Oliveira-Rouxel

SERVICESTRATÉGIE ET ANALYSE **DES POLITIQUES PUBLIQUES** Responsable du service François Brégou

SERVICE **DES MISSIONS D'APPUI** Responsable du service

Assistante du service Irène Montanès

Chargée de mission, responsable de l'animation de l'observation

Assistante du service Dominique Laghez

PÔLE TRAVAIL SOCIAL ET PARTICIPATION DES PERSONNES ACCUEILLIES Chargée de mission Delphine Bigot

> EMPLOI, IAE, FORMATION, **ACCÈS AUX SERVICES**

Chargés de mission Gaëlle de Charentenay Alexis Goursolas

IAE/EMPLOI & ÉVALUATION

Chargée de mission Alexandra Duhamel

VEILLE SOCIALE, HÉBERGEMENT ET LOGEMENT

JEUNES, JUSTICE, SERVICE CIVIQUE

SANTÉ ET ÉTUDES

Chargée de mission Marion Quach-Hong

EUROPE, CULTURE. PROSTITUTION Chargée de mission

ANALYSE JURIDIQUE Chargée de mission

Chargée des adhésions

Chargée de l'événementiel Sylvia lannarelli

Chargé de mission Veille sociale et hébergement Chargée de mission RÉFUGIÉS/MIGRANTS. ENFANCE/FAMILLE Chargée de mission Marion Lignac Chargée de mission Elsa Hajman

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Catherine ABELOOS

Chloé AUTHELET

Collège «Intervenants sociaux» Fondation Armée du Salut 75976 PARIS

Jean-François BAHAIN

Maryse BASTIN-JOUBARD

Association Ecole santé Social Sud Est

Martine BOEHLER

31340 VILLEMUR SUR TARN

Dominique CALONNE Collège «Bénévoles » Collectif des SDF de Lille

Christian CHASSÉRIAUD

Djamel CHÉRIDI

Collège «Adhérents nationaux» 75592 PARIS

Frédéric COULAMA

Raoul DUBOIS

Philippe DUMOULIN

Collège « Conseil des régions » Fédération Hauts-de-France

Louis GALLOIS

Collège «Bénévoles» Association La Sauvegarde du Nord 59045 LILLE

Thierry KUHN
Collège «Adhérents nationaux»
Emmaüs France

Jean-Michel LEDUC

Collège «Conseil des régions» Fédération Normandie

Guillaume LEPRINCE

Aldo MAGGIORE

31400 TOULOUSE

Fédération Bourgogne-Franche-Comté

Eric PLIEZ

Christine PONSIN

Collège «Salariés» Centre Jane Pannie 13001 MARSEILLE

Jean-Pierre PORTIER

72100 LE MANS

Claire ROBERT-HAURY

Collège «Conseil des régions»

Bernadette SILLIAU

Collège « Personnes accompagnées »

Francis SILVENTE

Collège «Conseil des régions» Fédération lle-de-France

Jean-Louis THENAIL

Collège «Conseil des régions» Fédération Occitanie

LES PRÉSIDENTS ET LES SALARIÉS DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES

LES ASSOCIATIONS RÉGIONALES

- Pierre FREYBURGER Président
 Adelheid TUFUOR Déléguée régionale
 Elisabeth EL GHARBI
 Chargée de mission IAEF
 Johanna LEMOINE Secrétaire

AUVERGNE

• Jean-François DOMAS Président

- Francis SILVENTE Président
 Audrey SIBELLAS Déléguée régior
 Delphine CHARLET Assistante de

- direction et de communication

 Fanny GAGNAIRE Chef de projet «Logement d'abord »

 Emmanuelle TELLO Chargée de mission IAE

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ Gilles PIERRE Président Audrey DALLAVALLE Déléguée régionale Julien BARBOSA Chargé de mission AHIL, Réfugiés/Migrants, Observation Marion DEFAUT Chargée Administration et communication Mathilde DUPRÉ Chargée de mission Santé Gaölle FRUCTUS Chargée de

- Gaëlle FRUCTUS Chargée de mission Participation/Appui étude

- Jean-Jacques DANTON Président
 Marion MÉLEARD Déléguée régionale



CENTRE VAL-DE-LOIRE

- Eric LE PAGE Président
 José PIRES DIEZ Directeur régional
 Véronique VICTOR Chargée de mission
 Martine WINCKEL Chargée de formation

CHAMPAGNE-ARDENNE

Bernard DEBELLE Présiden

- HAUTS-DE-FRANCE

 Philippe DUMOULIN Président

 Tiffany THIROLLE Déléguée régi

 Philippe GILBERT D'HALLUIN
 Délégué régional adjaint
- Délégué régional adjo
 Antoine DECOSTER

- Assistant administratif
 Anne-Béatrice DELAITE
 Chargée de mission
 Romain JOUBERT Chargé de mission
 Delphine MORREEUW
 Chargée de mission

ILE-DE-FRANCE

- Anaïs DE SAINT MARTIN Chargée Anais DE SAINT MARTIN Chargee de mission Précarité Paris
 Charlotte DEBACKERE
 Assistante Service civique
 Marie-Thérèse FILIPPI
 Assistante Service civique
 Julia MANDOZA Aide comptable
 Steven MARCHAND Chargé de mission Emploi - IAE
 Marine SAAD Assistante de direction Fonds de sécurisation - Logement
 Elise NOEL-CHEVALIER
 Assistante de direction

- Assistante de direction
 Violaine PINEL Chargée de mission Logement

- Elisabeth PARACHINI Présidente
 Charline TROUILLET Déléguée régionale
 Guy HARAU Chargé de mission Santé
 Marina NDELENGO
 Secrétaire administrative

- Fabrice LEFEBVRE Président
 Aurélie MOREAU Déléguée régionale
 Charlotte MARTINS
- Assistante administrative

NOUVELLE-AQUITAINE

- Michel BELAIR Président
 Marie BIDET Déléguée régionale
 Alexandra LELION Chargée de mi
 Fabienne MAUGUE Chef de projet Emploi/Formation
 Isabelle PERVALET
 Secrétaire-Comptable

OCCITANIE

- Jean-Louis THENAIL Président
 Anne-Claire HOCHEDEL

- Déléguée régionale

 Sylvianne BROUSSE Agent administratif

 Fatiha BDIOUI Chargée de mission IAE

 Julie BRUSLEY Chargée de mission IAE

 Loriane CARRACHA Chargée de mission

 Lise COMBES Coordinatrice régionale

 Marie RIVIERE Agent administratif

 Audrey ROQUEFORT Chargée

 de mission Santé
- de mission Santé

 Michel ROUSSELIN Chargé
 de mission Plateforme IAE

 Béatrice VIDAL Secrétaire de direction

- Frédéric COULAMA Président
 Laïla CORENTHY Chargée d'accueil
 Jessie LEBON Chargée de missions

PACA CORSE DOM

- Rose-Marie SERGENT Présidente
 Marjolaine DUCROCQ

- Déléguée régionale

 Benedetta BADII Chargée de mission

 Agnès BODET Secrétaire de direction

 Alexandra COPPOLANI Chargée de mission Formation Migrants Usagers

 Caroline DEGLISE-FAVRE

 Secrétaire d'acqueil
- Secrétaire d'accueil

 Samira ESSAMMA Assistante comptable

PAYS DE LA LOIRE

- Jean-François BAHAIN Président
 Luce ROLLAND Déléguée régionale
 François LEBRUN Chargé
 de mission AHIL
- de mission AHIL

 Mélanie LEMBRE Chargée
 de mission IAE ETAIE

 Soazic LEMERCIER Chargée de
 mission Santé Public Formation

 Héloïse PARBEAU Chargée de
 mission Accompagnement social

 Maryvonne TABURET
 Assistante administrative

18 rue du 22 novembre 67000 STRASBOURG Tél: 03 88 51 00 23 Fax: 03 90 24 66 36

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

13 rue Raoul Servant 69007 LYON Tél.: 04 37 70 19 19 Fax: 04 72 71 43 92 secretariat@fnars-ra.org

rue Emile Barbet - BP 98 43103 BRIOUDE Tél.: 04 71 74 94 29 Fax: 04 71 74 91 80 fnarsauvergne@wanadoo.fr

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

SIÈGE SOCIAL 6 rue Alfred Changenet 21300 CHENOVE bfc@fnars.org – Tél.: 07 76 58 10 77 Etablissement Besançon (25000) 6 boulevard Diderot - Bâtiment B Tél.: 03 81 88 56 39

bfc@fnars.org
Etablissement Mâcon (71000)
80 rue de Lyon
Tél.: 03 85 21 94 67
Fax: 03 85 21 94 60

10 boulevard Charner 22000 SAINT BRIEUC Tél.: 02 57 18 01 27

CHAMPAGNE-ARDENNE

CENTRE VAL-DE-LOIRE

20 QUAI SAINT-JEAN 41000 BLOIS Tél.: 02 54 46 46 93

HAUTS-DE-FRANCE

199 - 201 rue Colbert - Centre Vauban -Bâtiment Lille - 2ème étage Tél.: 03 20 06 15 06

hautsdefrance@federationsolidarit www.fnarsnpdc.com Etablissement Amiens (80000) C/O GRIEP 3 avenue Pays d'Auge 80000 AMIENS

Tél.: 06 16 96 73 79 contact@fnarspicardie.org

ILE-DE-FRANCE

82 avenue Denfert Rochereau 75014 PARIS Tél: 01 43 15 80 10

Tél.: 03 83 97 98 31 Fax: 03 83 98 62 01

NOUVELLE-AQUITAINE

23 ave du Mirail -E1 Parc d'activité Mirail 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX Fax: 05 57 54 82 12 fnars.aquitaine@orange.fi

Siège social 16 chemin de Fages 31400 TOULOUSE

occitanie.siege@federationsolidarite.org
Etablissement Montpellier (34000)

Résidence les trois ilets – Bât B 3 rue Charles Didion Tél.: 04 34 35 66 04

OCÉAN INDIEN

31 rue Luc Lorion 97410 SAINT PIERRE Tél.: 02 62 25 36 94 Fax: 02 62 25 97 27

PACA CORSE DOM

56 rue Paradis 13006 MARSEILLE Tél.: 04 96 11 06 10 Fax: 04 91 33 40 55 fnars.pcd@fnars.org

PAYS DE LA LOIRE

85 boulevard Germaine Tillion 49100 ANGERS Tél.: 02 41 20 45 16 paysdelaloire@fnars.org

FÉDÉRATION DES **ACTEURS DE LA** SOLIDARITÉ

76 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris contact@federationsolidarite.org http://www.federationsolidarite.org

Fax: 01 47 70 27 02

LA FÉDÉRATION EST SOUTENUE PAR :

- Délégation générale de la cohésion sociale (DGCS)
- Fonds social européen
- Fondation JM Bruneau
- Direction générale de la santé (DGS)
- Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)
 Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)
- Ministère de la Culture et de la Communication
- Caisse centrale de mutualité sociale agricole (CCMSA)
- Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)

CONCEPTION / CRÉATION

Bruno Franceschini/Mokadesign

COORDINATION ÉDITORIALE

Céline Figuière - Laure Pauthier

ACHEVÉ D'IMPRIMÉ

Sur les presses de l'imprimerie STIPA en mai 2017











